Projet d'évaluation de programmes en négligence : Résultats de l'évaluation des effets du Programme d'aide personnelle, familiale et communautaire, 2e génération (PAPFC²)

Annie Bérubé
Professeure UQO

Diane Dubeau
Professeure UQO

Sylvain Coutu
Professeur UQO

Denise Côté
Professeure UQAT

Annie Devault
Professeure UQO

Carl Lacharité
Professeur UQTR

Document remis à :

Marie-Josée Larochelle,
Direction des jeunes et des familles,
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Isabelle Roy
Direction des jeunes et des familles,
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Octobre 2014







Ce rapport final a été produit par

Annie Bérubé
Chercheuse principale
Professeure
Université du Québec en Outaouais

Diane Dubeau
Professeure
Université du Québec en Outaouais

Sylvain Coutu
Professeur
Université du Québec en Outaouais

Denise Côté
Professeure
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Annie Devault
Professeure
Université du Québec en Outaouais

Carl Lacharité
Professeur
Université du Québec à Trois-Rivières

Coordonnatrice de recherche et responsable des analyses qualitatives
Vicky Lafantaisie, UQTR

Chercheure post-doctorale et responsable des analyses sur les réseaux sociaux des familles
Christelle Robert

Graphisme
Jean-Pierre Houde

En étroite collaboration avec :
Intervenants ayant collaborés à la démarche

Josée Caron
Line Couvillon
Marie-Claude Sirois
Nadine Cadieux
Danielle Larocque
Brigitte Demers
Nathalie St-Amour
Dominique Renaud
Catherine Rioux
Claire Taillefer
Marie-Claude Bédard
Yannie Lafontaine
Jean-François Laflamme

Un merci également à tous les intervenants et gestionnaires qui ont patiemment rempli nos formulaires et répondu à nos questions.

Assistantes de recherche
Marie-Claude Lafontaine
Marjolaine Giroux
Geneviève Bouchard-Roy
Stéphanie Milette-Brisebois
Mélanie Laflamme Desrochers
Chloé Erickson
Laurence Joanette Péloquin
Bianka Fauvelle
Sophie Laurier
Cloé Longpré
Alex Drolet-Dostaler
Jean-Jacques Rosemond
Caroline Gauthier
Audrey Marquis

L'équipe de chercheurs aimerait remercier tous les parents qui ont participé à la recherche ainsi que tous les intervenants pour leur investissement, grâce à qui, la collecte de données et les analyses sont riches en connaissance terrain! Merci également à toutes les assistantes de recherche pour leur temps investit, leur assiduité et la qualité de leur travail tout au long de ces trois années de recherche!

Table des matières

Liste des figures et tableaux

Liste des figures Page

Liste des tableaux Page

Index des abréviations

ACJQ	Association des centres jeunesse du Québec
ASQ	Ages and stages questionnaires
CJ	Centre jeunesse
CJO	Centre jeunesse de l'Outaouais
CLSC	Centre local de services communautaires
CPE	Centres de la petite enfance
CSSS	Centre de Santé et de services sociaux
DPJ	Directeur de la protection de la jeunesse
ÉLDEQ	Étude longitudinale du développement de l'enfant
EVIP	Échelle de vocabulaire en images de Peabody
ICBE	L'Inventaire concernant le bien-être des enfants
ISP	Indice de stress parental
HOME	Home Observation for the Measurment of the Environment
MSSS	Ministère de la Santé et des services sociaux
PAPFC	Programme d'aide personnelle, familiale et communautaire, première génération
$PAPFC^2$	Programme d'aide personnelle, familiale et communautaire, deuxième génération
PSI	Plan de service individualisé
TDAH	Trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité
UQAT	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
UQO	Université du Québec en Outaouais
UQTR	Université du Québec à Trois-Rivières

Remerciements

La réalisation l'évaluative du PAPFC[2] a été rendue possible grâce au soutien, à la collaboration et au partenariat de plusieurs personnes et organismes. Dans un premier temps, nous désirons remercier les parents participant au projet qui ont si généreusement accepté de nous ouvrir les portes de leur domicile. En plus d'avoir partagé avec nous leur réalité, leurs commentaires et la richesse de leur témoignage seront grandement utiles afin d'apporter les modifications nécessaires de manière à offrir un programme répondant le plus possible à leurs besoins.

L'une des richesses et des spécificités du projet tient au partenariat établi entre différents organismes de la région. Nous remercions madame Marie-Claude Sirois, Directrice des services professionnels et de la qualité (DSPQ) / Gestionnaire des risques, au Centres jeunesse de l'Outaouais, ainsi que mesdames Josée Caron et Line Couvillon pour leur importante implication et leur grande générosité tout au long du processus.

Nous exprimons également nos remerciements aux animatrices qui ont accepté de partager leur expertise en regard de l'implantation et des retombées du programme. Elles ont également facilité la collecte de données et elles ont inlassablement répondu à nos questions ou fourni les documents administratifs nécessaires à une meilleure compréhension des réalités des familles. Un merci spécial à Jean-François Laflamme et son équipe pour le travail de moine qu'ils ont eu à effectuer.

Il importe également de souligner les soutiens logistiques et techniques offerts par l'Université du Québec en Outaouais. De plus, nous ne pouvons omettre de mentionner la qualité du travail réalisé par les différents agents de recherche et étudiants. Un merci tout spécial est adressé Vicky Lafantaisie pour la coordination du projet de recherche, à Stéphanie, Bianka, Geneviève et Chloé, mes fidèles « visiteuses », à Marie-Claude pour son travail de consolidation des données, à Alex et Marjolaine pour l'analyse des données qualitative et à Audrey pour son travail sur les données des groupes de parents. Un merci également à Jean-Pierre Houde pour son travail de graphisme tout au long du projet.

Bien qu'il apparaisse à la toute fin, ce dernier remerciement revêt toute son importance puisque sans le soutien financier apporté par le Ministère de la Santé et des services sociaux, cette étude n'aurait pu être réalisée. Un merci à Marie-Josée Larochelle et à Isabelle Roy pour l'intérêt que vous avez porté à cette évaluation.

Au Québec, la négligence demeure au premier rang des problématiques dont les signalements sont retenus par la Direction de la protection de la jeunesse (Trocmé et al., 2013). Ainsi, un nombre important d'enfants grandit dans un contexte où la réponse à leurs besoins physiques, émotifs ou éducatifs s'avère inadéquate. Plusieurs études nous renseignent sur les répercussions dramatiques de cette situation sur la trajectoire développementale des enfants. Ainsi, en grandissant ces enfants manifestent des problèmes importants de comportements intériorisés ou extériorisés (Ethier & Milot, 2009; Kazemian, Spatz Widom, & Farrington, 2011; Mersky, Topitzes, & Reynolds, 2013). Ils sont plus à risque de vivre des difficultés académiques (Romano, Babchishin, Marquis, & Fréchette, 2014), en plus d'obtenir des résultats près d'un écart-type sous la moyenne aux mesures de quotient intellectuel (Lounds, Borkowski, & Whitman, 2006). À plus long terme, on retrouve davantage de problèmes de toxicomanie et de délinquance chez cette population d'enfants que chez les autres enfants grandissant dans des environnements socio-économiques similaires, mais sans négligence (Gilbert et al., 2009; Kazemian, Spatz Widom, & Farrington, 2011).

Contrairement aux autres formes de maltraitance, la négligence se définit comme étant l'omission de l'environnement familial à répondre aux besoins de l'enfant. Dans cette perspective, la négligence renvoie à «l'échec du parent à répondre aux divers besoins de son enfant. Elle se définit davantage par l'absence de comportements qui soient bénéfiques à l'enfant et moins par la présence de conduites parentales néfastes» (Éthier, Bourassa, Klapper, & Dionne, 2006, p. 4). La négligence serait le résultat de ce que certains auteurs appellent une double perturbation (Trocmé et al., 2005). La première perturbation se traduit par une difficulté du parent à manifester une disponibilité émotionnelle aux besoins de base des enfants. La seconde concerne les rapports entre la famille et la collectivité, caractérisés par un isolement des membres de la famille entraînant l'absence d'alternatives permettant de répondre ou de suppléer adéquatement aux besoins des enfants.

La carence au niveau de la réponse de l'environnement familial aux besoins de l'enfant est donc attribuée à des difficultés personnelles ou parentales, mais également à la présence de facteurs de risque dans les environnements familial et social (Dubowitz & Bennet, 2007; Slack et al., 2011; Tanner & Turney, 2003; Trocmé et al., 2005). À titre d'exemple, la négligence est reliée à la monoparentalité et à l'absence d'emploi, alors que ces facteurs sont beaucoup moins prédictifs des autres formes de maltraitance (Mersky, Berger, Reynolds, & Gromoske, 2009). Face à la complexité des situations personnelles, familiales et sociales, plusieurs auteurs préconisent l'adoption d'un modèle écosystémique de la négligence (Barlow & Stewart-Brown, 2005; Chamberland et al., 2012; Dubowitz & Bennet, 2007; Léveillé & Chamberland, 2010; Mackenzie, Kotch, Lee, Augmsberger, & Hutto, 2011; Tanner & Turney, 2003; Trocmé et al., 2005). En conformité avec ce modèle, Lacharité et ses collègues (2005) ont développé, sur le plan de l'intervention, le Programme d'aide personnelle, familiale et communautaire – deuxième génération (PAPFC^2).

En 2010, une équipe de recherche de l'Université du Québec en Outaouais a reçu du Ministère de la Santé et des services sociaux (MSSS) le mandat d'évaluer ce programme écosystémique qui s'adresse aux enfants grandissant en contexte de négligence. Le PAPFC^2 a pour cible les familles ayant des enfants de 0 à 12 ans dont :

- le développement ou la sécurité est considéré comme étant « préoccupant », voire compromis en raison du fait qu'ils vivent dans des familles à l'intérieur desquelles les figures parentales éprouvent

des difficultés significatives à assumer les responsabilités attendues d'elles sur le plan physique, éducatif ou affectif;

- l'accès à un ensemble de services généraux ou spécifiques fournis aux enfants eux-mêmes ou à leur famille ne permet pas d'améliorer la situation de ces derniers; l'orientation générale retenue pour ces enfants est le maintien dans la famille et le soutien aux parents.

Les buts du programme sont : 1) que les enfants vivent auprès et côtoient régulièrement des adultes qui sont en mesure de porter attention et de répondre adéquatement à leurs besoins (en fonction de leur âge et de toute autre caractéristique personnelle); 2) que les adultes de l'entourage des enfants s'entendent sur le partage des responsabilités qu'ils ont à l'égard de ces derniers et collaborent pour assurer leur bien-être et leur développement optimal.

Plusieurs activités sont prévues dans le cadre du PAPFC[2]. Ces activités sont organisées afin de permettre une application flexible. La première activité consiste en l'évaluation et l'analyse participative des besoins dans une perspective écosystémique, ainsi que la planification des services et des interventions. Cette activité permet de déterminer la forme et le contenu des autres activités prévues au programme. Par la suite, un soutien professionnel individualisé, de même que des actions directes auprès des enfants sont offerts à l'ensemble des familles participantes. Enfin, des actions collectives avec les parents sous forme de groupe de parents et d'activités spéciales (ex. fêtes d'Halloween, de Noël, sorties au parc, etc.) sont suggérées aux parents.

Les activités du groupe de parents sont réparties dans quatre modules offerts sur une période de deux ans. Chaque module comprend de 8 à 12 rencontres. Les ateliers sont co-animés par un intervenant du Centre jeunesse (CJ) et un intervenant du Centre de Santé et des services sociaux (CSSS) et ils se déroulent dans un local occupé par un organisme communautaire, favorisant ainsi le travail intersectoriel entre ces organisations. Pendant que les enfants de 0 à 5 ans participent à des activités de stimulation précoce, les parents sont encouragés à discuter de leur expérience parentale. Un contexte de discussion est privilégié et les animateurs agissent en tant qu'accompagnateurs.

Bien que des objectifs, des thèmes et des activités soient proposés pour chacun des quatre modules, les sujets abordés dépendent de l'expérience et des besoins identifiés par les parents présents et peuvent donc varier d'un groupe à l'autre. L'animation se fait dans un contexte où l'animateur a d'abord une fonction de facilitateur. Il doit mettre en place les conditions qui permettent aux parents de participer, de s'exprimer, d'échanger sur leur expérience parentale et de réfléchir ensemble. Il doit en outre accompagner les parents à prendre conscience et à extérioriser leurs problèmes, tout en les soutenant dans la recherche de solutions pour les résoudre. Globalement, les animateurs agissent à titre de guide. Ils accompagnent, recadrent, reformulent plutôt que de dispenser un enseignement formel et directif comme c'est normalement le cas dans les services traditionnels.

La première génération du *Programme d'aide personnelle, familiale et communautaire avec accompagnement paraprofessionnel (*PAPFC[1]*)* a été démontrée efficace pour appuyer les parents dans leurs réponses aux besoins de leurs enfants (Éthier, Couture, Lacharité, & Gagnier, 2000). Cette version du programme comprenait un volet d'accompagnement par des paraprofessionnels, soit des parents formés pour soutenir de manière informelle des participants au programme. Suite à l'évaluation, la philosophie du programme a continué d'évoluer et elle s'appuie désormais davantage sur les bases de

l'approche écosystémique. Ainsi, l'implantation du PAPFC deuxième génération (PAPFC²) a débuté en 2007 dans la région de l'Outaouais.

Face à la complexité reliée à l'implantation du volet paraprofessionnel, ce volet n'a pas été intégré dans région de l'Outaouais. Il devenait nécessaire de vérifier si les effets du programme se maintiennent malgré les ajustements sur le plan de la philosophie du programme et l'absence du volet paraprofessionnel. En outre, une évaluation formelle et rigoureuse des conditions d'implantation n'avait pas été réalisée en lien avec l'application de la première mouture du programme. C'est dans ce contexte que le MSSS a demandé une nouvelle évaluation du programme. Par ailleurs, le MSSS souhaitait également comparer les effets du PAPFC² avec un autre programme d'intervention en négligence jugé prometteur : le Programme de services intensifs (PSI). L'implantation et l'évaluation du PSI ont été confiées à une équipe de recherche de l'UQAT. Cette dernière a déposé un rapport d'évaluation distinct de ce programme.

Rappel du contexte de l'évaluation

Dans son appel de proposition, le MSSS demandait que l'évaluation cible trois objectifs:

1. Dégager les conditions requises pour l'implantation du programme;
2. Mesurer les effets du programme pour la clientèle;
3. Apprécier globalement les résultats du programme en utilisant des indicateurs communs à d'autres initiatives démontrées efficaces (p. ex. : PAPFC¹).

L'évaluation du premier objectif a fait l'objet d'un premier rapport soumis à l'automne 2012. Le présent rapport porte plus particulièrement sur les objectifs 2 et 3 en lien avec l'évaluation des effets du programme.

Une évaluation de programme doit tenir compte de plusieurs indicateurs qui attestent des progrès réalisés en lien avec l'objectif ultime poursuivi, soit le développement optimal et le bien-être des enfants. Les questions proposées par le MSSS s'articulent bien autour du modèle logique du PAPFC². Ainsi, le présent rapport propose d'abord d'examiner les conditions de vie des parents. Une deuxième section du rapport se centre sur les conduites parentales, incluant le stress parental, les compétences parentales, de même que la délicate question des signalements et du placement de certains enfants. La notion de l'amélioration du rapport avec la collectivité sera également abordée. Un regard est enfin posé sur le développement des enfants. Une récapitulation de la situation des familles qui participent au programme est ensuite proposée à l'aide d'une analyse qualitative concernant les caractéristiques associées à une diminution des contextes de négligence. Pour terminer, la dernière section du rapport porte sur les particularités du PAPFC² et sur son actualisation dans différents milieux d'intervention.

En espérant que le présent rapport apporte un éclairage utile sur la complexe question des enfants grandissant en contexte de négligence et sur le soutien à offrir à ces familles.

Bonne lecture!!

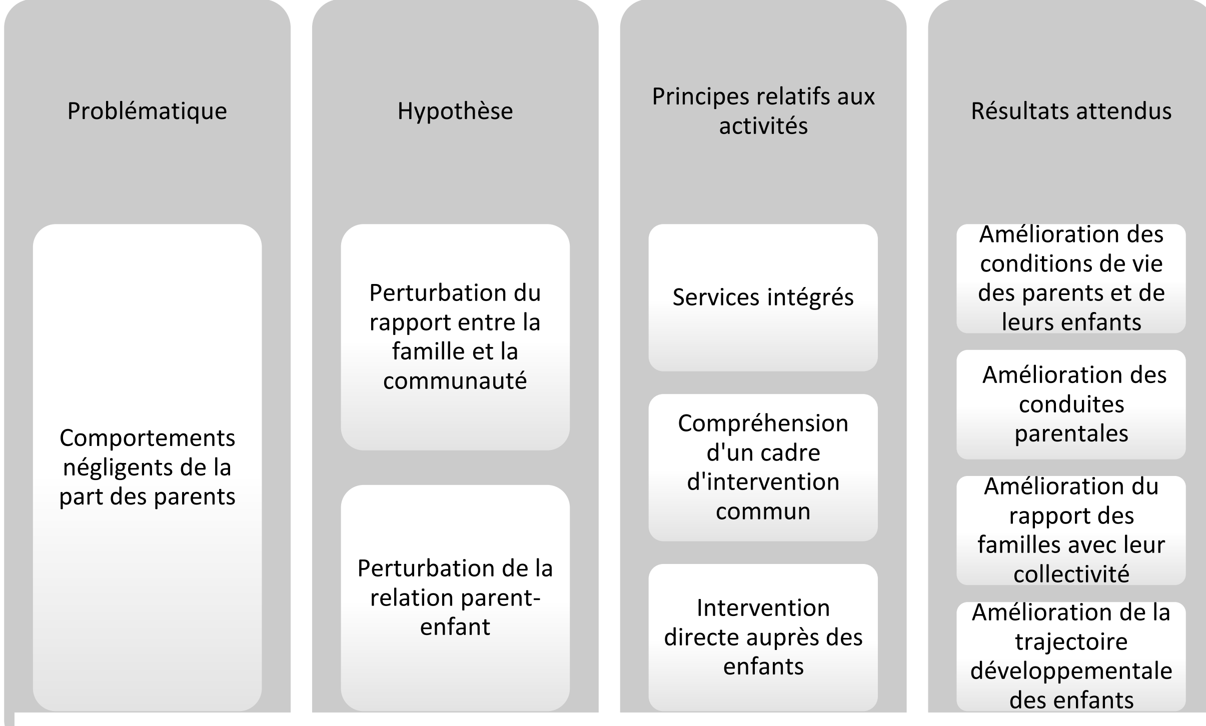


Figure 1 : Modèle logique du PAPFC[2]

Questions du MSSS auxquelles le présent rapport tente de répondre :

1. Est-ce que les parents concernés rencontrent une diminution du stress parental?
2. Est-ce que le programme a permis aux parents de développer leurs compétences parentales?
3. Est-ce que le programme a permis de diminuer, pour la population cible, les signalements dans le contexte de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ), le taux de resignalement et le recours au placement?
4. Est-ce que le programme a permis que les familles soient mieux outillées pour chercher et trouver du soutien dans leur communauté et a-t-il favorisé l'intégration sociale des enfants et des familles?
5. Quels sont les effets du programme sur le développement, le bien-être et les conditions de vie des enfants?
6. Dans quelle proportion les parents ciblés et touchés par le programme ont-ils modifié leurs comportements négligents?
7. Est-ce que le programme correspond aux standards de qualité, d'accessibilité et de continuité précisés par le MSSS?

Méthodologie

Provenance et profil des familles rencontrées

Participants

Toutes les familles participant au programme PAPFC[2] entre l'hiver 2012 et le printemps 2014 ont été sollicitées afin de prendre part à l'évaluation par l'entremise d'une lettre d'invitation remise aux animateurs et animatrices du programme. Cette stratégie a permis de solliciter la participation de familles exposées au programme pendant toute la période d'évaluation, mais également de suivre l'évolution de certaines familles. Cette méthodologie a été choisie au profit d'une collecte de données par cohorte étant donné l'arrivée continue des participants au programme. Au total, 93 familles ont accepté de participer à l'évaluation, soit 89 mères, 15 pères et 144 enfants. Alors que l'ensemble de ces familles a participé à une première collecte de données, une deuxième collecte de données réalisée 10 mois plus tard a été possible auprès de 45 familles.

Le PAPFC[2] a été évalué, tel que dispensé dans huit territoires de l'Outaouais. Ainsi, 53,8 % des familles qui ont participé à l'étude proviennent des secteurs urbains : Gatineau (24 %), Hull (16 %) et Aylmer (10 %). En comparaison, 46,2 % des familles proviennent des milieux ruraux : Buckingham (18 %), St-André-Avelin (2 %), Pontiac (11 %), Des Collines (5 %) et Maniwaki (7 %). Pour participer au programme, les parents doivent être référés par un intervenant provenant des CJ ou un intervenant des CSSS. La majorité des références proviennent de l'établissement des Centres jeunesse (CJ) (80,6%), alors que 19,4 % des parents ont été référés au programme par un intervenant des Centres de Santé et des services sociaux (CSSS).

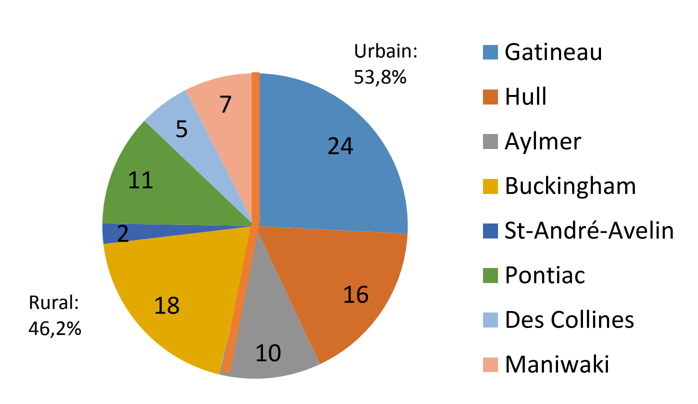


Figure 2: Nombre de participants par secteur

Situation socioéconomique

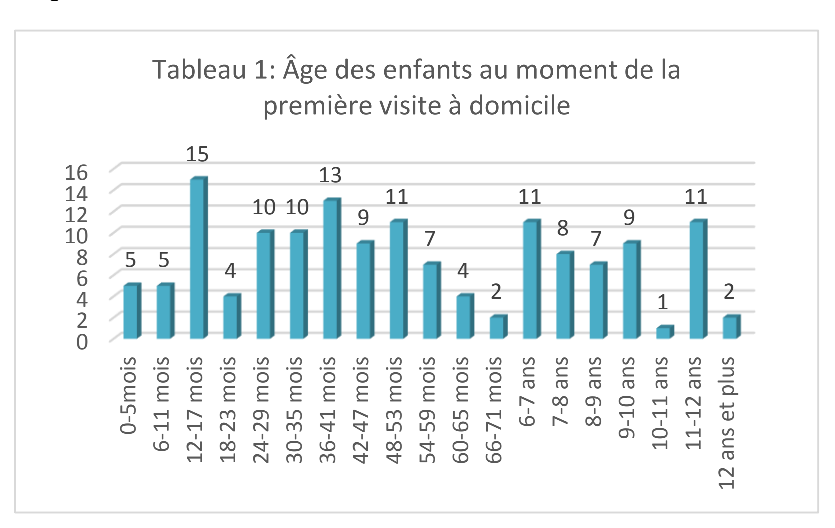
L'absence de réponse aux besoins d'un enfant est souvent liée à un cumul de conditions socio-économiques peu favorables (Dufour, Lavergne, Larrivée, & Trocmé, 2008; Éthier & Lacharité, 2001; Mackenzie, Kotch, & Lee, 2011). Les caractéristiques sociodémographiques des familles participant au programme proviennent d'informations récoltées auprès des intervenants pour 56 familles participant à l'évaluation du programme. Il s'avère que 70% de ces mères sont sans emploi, alors que c'est le cas pour

20% des pères. Pour plus de la moitié de l'échantillon, le revenu annuel familial est de moins de 15 000$ (54%). On note également une faible scolarisation. En effet, 72 % des mères et 71 % des pères n'ont pas obtenu leur diplôme d'études secondaires. Dans les cas où au moins un des deux parents tire son revenu d'un emploi rémunéré, celui-ci offre la plupart du temps un horaire de travail instable avec des conditions peu favorables selon les intervenant(e)s.

Par ailleurs, il a été démontré que le jeune âge des parents, notamment celui de la mère, est étroitement lié à des comportements de négligence (Schumacher, Smith Slep, & Heyman, 2000). Dans notre échantillon, 13 % des enfants sont nés de jeunes mères âgées de moins de 20 ans à leur naissance. On retrouve également une forte proportion de familles monoparentales, dont la mère est la chef de famille (56,7 %).

Caractéristiques des enfants

Au début de la recherche, il a été décidé d'évaluer deux enfants par famille, soit un enfant d'âge préscolaire et un autre d'âge scolaire, lorsque disponibles. Dans les cas où tous les enfants de la famille se retrouvaient dans le même groupe d'âge, deux enfants ont été choisis au hasard, mais les données d'un seul des deux ont été retenues pour toutes les analyses impliquant des données parentales, familiales ou environnementales. Au total, 144 enfants ont ainsi été évalués par les assistantes de recherche. Des enfants de tous les âges se situant entre 0-12 ans ont été rencontrés, comme l'indique le graphique. L'âge moyen des enfants est de presque cinq ans, soit 58,34 mois. Les enfants sont répartis selon les deux groupes d'âge ciblés : les enfants d'âge préscolaire (0-71 mois) représentent 66% de l'échantillon, alors que les enfants d'âge scolaire (72 mois et plus) constituent 34% de l'échantillon. Finalement, un peu plus de filles (53%) font partie de l'échantillon que de garçons (47 %).



Instruments de mesure

Mesures auprès des parents

Plusieurs instruments de mesure ont été administrés par des assistantes de recherche lors de visites à domicile. Certaines des données ont été récoltées lors d'entrevues dirigées ou semi-dirigées auprès des parents, d'autres proviennent de mesures directes auprès des enfants, alors que d'autres données ont été colligées à l'aide de protocoles d'observation.

L'indice de stress parental (ISP, élaboré par Abidin, 1990 et traduite par Bigras, Lafrenière, & Abidin, 1996) est un outil multidimensionnel qui permet de mesurer le stress associé aux exigences du rôle parental tel que perçu par le parent, de même que certaines caractéristiques de l'enfant. Une étude menée par Lacharité, Éthier et Couture (1999) démontre que l'outil possède une sensibilité lui permettant de discriminer les parents négligents des autres parents de milieu défavorisé, mais dont les enfants ne vivent pas de situation de maltraitance. La version courte de l'instrument a été utilisée afin d'alléger la collecte. Elle permet de recueillir un score total de stress parental, de même que la détresse parentale, l'interaction parent-enfant et la perception de l'enfant difficile. L'outil a été rempli lors d'une entrevue durant laquelle l'assistante de recherche a posé les questions aux parents et pris leurs réponses en note.

La trousse « Moi, comme parent » élaborée par Suzanne Lavigeur (2010), un ensemble d'outils conçus pour favoriser la communication des parents d'enfants âgés de 0 et 11 ans au sujet de leurs réalités parentales et de leur réseau de soutien. Un outil de cette trousse a permis de dresser une représentation graphique du réseau social des parents. Le canevas de questions est divisé en trois parties. La première partie s'accompagne d'un schéma visuel qui dresse le portrait de l'entourage du parent. La deuxième partie permet de qualifier chaque personne de l'entourage à savoir s'il s'agit d'une personne connue depuis longtemps, la fréquence des contacts et si la relation est positive, négative ou ambivalente. La dernière partie précise quel type de soutien est offert par chaque personne (instrumental, émotif, social, informatif, de normalisation ou d'estime de soi).

Échelle de dépression de Radloff : Center for Epidemiological Studies – Depression (CES-D). La version française réduite de l'Échelle de dépression de Radloff (1977) a été utilisée afin d'évaluer les symptômes de dépression chez les parents des familles négligentes. Elle a été validée auprès d'une population adulte et adolescente et les qualités psychométriques sont satisfaisantes. Le questionnaire d'auto-évaluation est composé de 12 items sur une échelle de type Likert à quatre points, allant de jamais ou très rarement (0) à fréquemment ou tout le temps (3). Le questionnaire est facile et rapide à remplir, le langage est adapté à la population générale et il permet de dépister les symptômes de dépression.

Entrevue semi-dirigée. De courtes entrevues ont été menées par les assistants de recherche lors de la première visite à domicile auprès des parents participant à l'évaluation du programme, afin de connaitre comment ceux-ci se représentent leur expérience dans le cadre d'un programme d'intervention en négligence. Ces entrevues ont contribué à dégager les facteurs qui facilitent ou qui font obstacle à la participation des parents, de même que les retombées perçues, tant sur le plan de leur bien-être que celui de leurs enfants, suite à leur participation au programme.

Mesures auprès des enfants

Le questionnaire sur les étapes du développement (Ages and stages questionnaire - ASQ) originalement élaboré par Bricker et Squires (1999) a été traduit en français par Bonin et ses collègues (2000). Validé auprès de la population québécoise, l'ASQ s'adresse aux proches (parents, tuteurs légaux) des enfants âgés entre 4 et 60 mois. Il comprend 19 questionnaires selon les âges suivants : 4, 6, 8, 10, 12, 14, 16, 18, 20, 22, 24, 27, 30, 33, 36, 42, 48, 54 et 60 mois. Chaque questionnaire est construit de la même façon et contient 30 items. L'ASQ permet d'obtenir des scores sur les dimensions du développement des enfants dans différentes sphères, soit la communication, la motricité globale, la motricité fine, la résolution de

problèmes (cognitif) et les aptitudes individuelles et sociales. L'outil a été standardisé auprès d'un échantillon d'enfants québécois âgés de trois ans et demi à cinq ans par Dionne et ses collègues (2006). La grille d'évaluation de l'enfant a été complétée par une assistante de recherche sous forme de mesure directe lors d'une période de jeux avec l'enfant.

Le Dominique interactif, un questionnaire informatisé, a été utilisé auprès des enfants de 6 à 12 ans. Cet instrument permet de dépister les problèmes de santé mentale les plus souvent associés aux enfants d'âge scolaire. Plus précisément, le Dominique Interactif permet de dépister l'anxiété, la dépression, le trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité et impulsivité (TDAH), ainsi que les problèmes de comportements. L'outil se présente sous la forme de bandes dessinées interactives multimédias. Il permet une évaluation directe et interactive de l'enfant. Le personnage principal, Dominique, est placé dans différentes situations de la vie quotidienne (ex.: à la maison, à l'école, avec d'autres enfants, etc.). L'enfant indique, par « oui » ou « non », s'il réagit comme Dominique. La passation dure environ 15 minutes. L'outil a été largement validé et montre d'excellentes propriétés psychométriques (Smolla et coll., 2001).

L'Échelle de vocabulaire en images de Peabody (l'EVIP) a été administrée pour mesurer l'étendue du vocabulaire des enfants en contexte de négligence. Cette échelle psychométrique est une adaptation française du *Peabody Picture Vocabulary Test-Revised (PPTV-R)* de Dunn et Dunn (1981), élaborée pour mesurer le vocabulaire réceptif des enfants et des adolescents âgés de 2 ½ ans à 18 ans. Les assistantes de recherche ont administré uniquement la Forme A de l'échelle comprenant cinq items de pratique suivis de 170 items disposés par ordre croissant de difficulté. Le temps de passation est d'environ 15 minutes.

Observations à domicile

L'inventaire concernant le bien-être des enfants (ICBE) est la version québécoise, adaptée et validée de l'instrument américain *The Child Well-Being Scale (1987)* développé par Stephen Magura et Beth S. Moses. L'inventaire se centre sur trois dimensions globales soit les conditions de vie au foyer, les dispositions parentales et le fonctionnement de l'enfant. Il comprend un total de 43 échelles de type ordinal variant de trois à six niveaux de sévérité selon le domaine observé. La cotation de l'outil demande une période d'observation des parents et de leur enfant de 45 à 60 minutes. Dans le cadre de l'évaluation du PAPFC[2], nous avons ciblé huit échelles évaluables par observation dans le cadre d'une seule visite à domicile. Quatre échelles sont reliées au foyer, soit ameublement, surpeuplement, propreté et sécurité, alors que trois échelles mesurent des dispositions parentales, à savoir hygiène de l'enfant, surveillance et acceptation. Les observations ont été effectuées par les assistantes de recherche lors des visites à domicile.

L'Inventaire du milieu familial (HOME) a été tiré de l'Étude longitudinale du développement de l'enfant (ÉLDEQ), dans la section *Questionnaires et instruments de collecte – Volet 2000.* L'instrument a été conçu pour mesurer la qualité et la quantité de la stimulation et du soutien disponibles pour l'enfant dans son environnement familial. Nous avons utilisé la version *Early childhood (EC) HOME* destinée aux enfants âgés de 3 à 6 ans. L'outil comprenant 55 items divisés en huit sous-échelles. Les sous-échelles utilisées dans le cadre de cette recherche sont les suivantes : 1) les capacités de communication de la mère pendant la visite; 2) évitement de la restriction ou de la punition pendant l'entrevue; 3) implication de la mère avec son enfant pendant la visite; et 4) comportement de l'enfant.

Mesure auprès des intervenants

Fiche de référence et de suivi. Une fiche a été créée à partir de la fiche de référence au programme existante, afin de systématiser la collecte de données. L'outil a été créé en partenariat avec des intervenants, afin de s'assurer qu'il soit réaliste pour les intervenants d'obtenir les informations dans le cadre régulier de leurs fonctions.

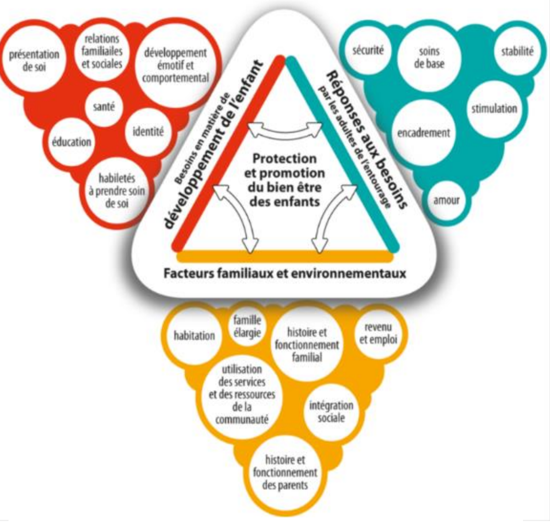


Figure 3 : Le cadre de référence écosystémique, tiré du PAPFC[2] : Le guide de programme, Lacharité (2014)

L'outil appelé *Place aux parents* comprend les informations sociodémographiques des parents, soit la date de naissance des parents/enfants, l'âge et le sexe du ou des enfants, le lieu de résidence des enfants (avec ses parents biologiques, en famille d'accueil, etc.) et la structure de la famille (traditionnelle, recomposée, monoparentale ou autre). Elle comporte également des renseignements sur l'établissement de l'intervenant référant (CSSS ou CJ).

L'outil est ensuite composé de 64 items représentant 17 dimensions relatives aux besoins des enfants, à la réponse offerte par l'environnement à ces besoins, ainsi qu'aux facteurs familiaux et environnementaux pouvant affecter le bien-être et l'équilibre familial. Il a été construit à partir du modèle écosystémique reconnu sous le nom du cadre de référence britannique (Ward & Rose, 2002). Ce dernier s'appuie sur les modèles développemental et écosystémique pour expliquer les situations de négligence. L'outil permet de recueillir le point de vue du parent et de l'intervenant sur la situation familiale, favorisant ainsi le dialogue entre les parties.

Entrevues avec les intervenants et les animatrices.

Au début de l'étude, les animateurs, intervenants et gestionnaires œuvrant au sein du CJ, d'un CSSS ou d'un organisme communautaire ont participé à une entrevue semi-dirigée. Leur perception à propos du PAPFC[2] et de son implantation a été recueillie au moyen de questions ouvertes portant sur les thèmes suivants : les particularités du programme, le partenariat établi entre les diverses organisations, les obstacles et facilitateurs à l'implantation et les effets perçus chez les participants. Dans le cadre de ce rapport, des analyses ont été effectuées sur les particularités du programme, afin d'identifier ce qui différencie le PAPFC[2] des autres services offerts.

Des entretiens semi-dirigés ont également été menés auprès des animatrices de chacun des secteurs. Lors des entrevues, les animatrices se sont prononcées sur les facteurs qui, selon elles, témoignaient d'une amélioration de la situation des familles et ceux qui, au contraire, laissaient entrevoir peu de changement dans la situation familiale. Elles ont également été appelées à raconter l'histoire de deux familles ; une pour laquelle elles ont observé une amélioration notable et une chez qui il y a eu peu de changements.

Animation de groupe

Des données ont été récoltées afin de mesurer le degré de similitude des huit régions qui participent au programme dans l'animation du volet groupe de parents. Le modèle théorique sur l'évaluation de l'implantation élaboré par Dane et Schneider (1998) a été utilisé. Ce modèle est composé des cinq dimensions suivantes : a) la fidélité, c'est-à-dire la correspondance entre les pratiques implantées et les pratiques suggérées par le programme; b) la qualité de l'intervention, par exemple le degré de préparation et d'appropriation de la part des responsables du programme; c) le dosage, soit l'exposition des participants au programme; d) la participation, c'est-à-dire la réponse des participants aux différentes activités proposées dans le programme, et finalement, e) la différenciation, soit la différence entre ce que le programme propose et ce qui se fait déjà auprès de la clientèle ciblée par le programme.

L'avantage de ce modèle est qu'il permet de catégoriser une grande partie des informations colligées dans le cadre de l'évaluation de l'implantation. De plus, comme le démontrent plusieurs d'études, cette collecte d'informations systématique peut également servir à l'analyse des effets du programme en permettant d'interpréter les résultats en fonction de l'intervention spécifiquement reçue par les participants (Dane & Schneider, 1998; Domitrovich & Greenberg, 2000; Durlak & DuPre, 2008; Lee et al., 2008; Janosz et al., 2010).

Journaux de bord. Des journaux de bord ont été tenus par les animatrices pour chacun des participants aux groupes de parents. Ceux-ci étaient complétés à la fin des périodes d'animation. Ils permettent de récolter des données sur le secteur, le nombre de participants, la durée des rencontres, le degré de participation des parents, les thèmes abordés et le climat général.

Grilles d'observation des groupes de parents. Les assistantes de recherche ont assisté en tant qu'observatrices à 33 rencontres des groupes parents afin de documenter le rôle et les fonctions de l'animateur, la qualité de l'animation de groupe, le savoir-être des animateurs, les comportements des participants, le climat du groupe et le respect de la philosophie du programme.

Données administratives

Des données administratives ont été colligées par les Centres jeunesse de l'Outaouais afin de répondre à la question portant sur la diminution des signalements à la Protection de la jeunesse. Pour chaque enfant, des données ont été consultées sur la date d'ouverture du dossier au Centre jeunesse, ainsi que les dates de placement des enfants et les dates de retour à domicile, le cas échéant.

Tableau 2 : Instruments de mesure et dimensions évaluées

	Outils/ Instruments de mesure	**Dimensions**
Questions directes auprès des parents	Indices de stress parental (ISP)	Stress parental, détresse parentale, interaction parent-enfant et perception enfant difficile
	Trousse Moi comme parent	Figures significatives, fréquence et qualité des relations
	Échelle de dépression de Radloff	Dépression
	Entrevue semi-dirigée	Expériences vécues, facteurs facilitateurs, obstacles et retombées perçues
Observations à domicile	Inventaire concernant le bien-être des enfants (ICBE)	Conditions de vie offertes au foyer de l'enfant, soins de base, surveillance et acceptation
	Inventaire du milieu familial (HOME)	Capacités de communication de la mère, évitement de la restriction ou de la punition, implication de la mère avec son enfant
Mesures auprès des enfants	Ages and stages questionnaires (ASQ)	Communication, motricité globale, motricité fine, résolution de problèmes et aptitudes individuelles et sociales
	Dominique Interactif	Anxiété, dépression, trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité et impulsivité et problèmes de comportements
	Échelle de vocabulaire en images de Peabody (EVIP)	Vocabulaire
Entrevues auprès des intervenants	Entrevue semi-dirigée	Particularités du programme, trajectoire des familles
Animation de groupe	Journaux de bord	Secteur, nombre de participants, durée, participation des parents et climat général
	Grille d'observation des groupes de parents	Rôles et fonctions des animateurs, animation de groupe, savoir-être des animateurs, comportements et climat du groupe, respect de la philosophie du programme.

Données administratives	Portrait de suivi	Type d'activités, fréquence et objectifs de l'intervention
	Formulaire de suivi des familles	Besoins des enfants, réponse aux besoins et facteurs environnementaux
	Données de signalement	Signalement et placement des enfants

Démarches d'analyses

Mise en contexte

DANS LE CADRE DE L'ÉVALUATION DU PAPFC[2], UN DEVIS MIXTE A ÉTÉ PRIVILÉGIÉ. AINSI, DES DONNÉES À LA FOIS QUANTITATIVES ET QUALITATIVES ONT ÉTÉ RÉCOLTÉES. DE PLUS, IL ÉTAIT IMPORTANT D'OBTENIR DIFFÉRENTS POINTS DE VUE À PROPOS DU PROGRAMME ET DES CHANGEMENTS QU'IL ENTRAÎNE CHEZ LES FAMILLES QUI Y PARTICIPENT.

CERTAINES ANALYSES ONT ÉTÉ RÉALISÉES AUPRÈS DE L'ENSEMBLE DES PARENTS QUE NOUS AVONS RENCONTRÉS. DANS D'AUTRES CAS, LES ANALYSES ONT ÉTÉ RÉALISÉES SUR UN SOUS-ÉCHANTILLON POUR LEQUEL DIFFÉRENTES SOURCES ONT PU NOUS DONNER DES INFORMATIONS. ENFIN, LES ANALYSES SUR LES MESURES PRISES AUPRÈS DES ENFANTS ONT ÉTÉ FAITES EN CONSIDÉRANT SÉPARÉMENT LES ENFANTS D'ÂGE PRÉSCOLAIRE ET SCOLAIRE. LES PARAGRAPHES QUI SUIVENT DÉCRIVENT L'ÉCHANTILLON GLOBAL, AINSI QUE LES SOUS-ÉCHANTILONS ET LES ANALYSES AUXQUELLES ILS ONT SERVI.

Analyses quantitatives

Tout d'abord, le recrutement s'est fait auprès de tous les parents actifs dans le programme entre l'hiver 2012 et le printemps 2014. Étant donné que le programme est à entrée continue, certains parents participaient au programme depuis plusieurs mois lorsque nous les avons sollicités, alors que d'autres en étaient à leur premier contact avec le PAPFC[2]. Au total, 93 familles ont ainsi été rejointes. Il a donc fallu tenir compte de cette variable lors des analyses. C'est pourquoi plusieurs analyses transversales ont été réalisées.

Note méthodologique

Un rappel sur les échantillons et les analyses effectuées pour répondre aux questions d'évaluation sera présenté dans les encadrés «Note méthodologique » qui se trouvent dans chaque section du rapport.

Pour ce faire, les parents ont été divisés en groupe selon leur durée de participation au programme. Quatre groupes ont ainsi été formés, à savoir 1) les nouveaux parents qui sont inscrits au programme depuis 1 mois ou moins (n= 18), 2) les parents qui sont dans leur première année de participation (2 à 11 mois, n= 35), 3) les parents qui en sont à leur deuxième année de participation (12 à 23 mois, n= 20), et 4) les parents qui ont plus de deux ans de participation au programme (n= 16). Il est à noter que la durée suggérée du programme est de deux ans. Nous avons pris la liberté de conserver le quatrième groupe de parents dans les analyses, même s'il se différencie de la clientèle habituelle du PAPFC[2] qui termine généralement le programme en deux ans. La figure 3 résume le nombre de participants pour chaque regroupement échantillonnal.

Par ailleurs, des analyses ont été effectuées séparément pour les enfants d'âge préscolaire et les enfants d'âge scolaire. Au total, nous avons obtenu des informations pour 83 enfants âgés de 0 à 71 mois et pour 61 enfants âgés de 72 mois et plus.

Pour certaines analyses, les enfants ont été répartis en quatre groupes en fonction de la durée de participation de leurs parents au programme. Lorsque les données analysées proviennent du parent, un seul enfant a été considéré lorsque des données avaient été récoltées pour deux enfants d'une même fratrie appartenant au même groupe d'âge. L'échantillon a alors été réduit à 66 enfants (n= 15, 24, 18 et 9).

Pour les enfants d'âge scolaire, les parents ont offert un portrait de 40 enfants, alors que 32 d'entre eux ont complété un questionnaire informatisé. La répartition dans les groupes rend les analyses transversales très difficiles étant donné le petit nombre d'enfants dans certains groupes (5, 17, 8 et 10 enfants par groupe, ainsi que des groupes de 4, 15, 6 et 7 enfants pour le questionnaire informatisé).

Note méthodologique

Des analyses ont été effectuées afin de vérifier si les caractéristiques des quatre groupes formés en fonction de la durée de participation au programme étaient similaires. Pour ce faire, les analyses devaient s'appuyer sur des facteurs ayant peu de chance d'avoir été influencés par le programme. Ce critère a rendu le choix des variables d'étude difficile étant donné la nature écosystémique de l'intervention. Les variables suivantes ont donc été examinées : l'âge des parents, le type de secteur dans lequel le parent habite (urbain ou rural), le dernier diplôme d'études obtenu et le revenu, de même que l'historique d'expériences traumatisantes vécues par le parent durant son enfance. Des analyses de variance ont été effectuées pour les données continues (âge, revenu et niveau d'études), alors que des analyses de Chi carré pour les données dichotomiques (sexe, secteur, traumatisme). Aucune différence significative n'a été trouvée entre les groupes pour ces facteurs.

Concernant les caractéristiques des enfants, des vérifications ont été effectuées afin de comparer l'âge moyen et le sexe des enfants selon la durée de participation de leur parent au programme. Des analyses séparées ont été effectuées pour les enfants d'âge préscolaire et d'âge scolaire. Aucune différence significative n'a été observée.

Sur la base de l'échantillon de départ, une collecte de données auprès des intervenants a été effectuée afin d'obtenir leur perception des besoins des enfants, de la réponse des parents à ces besoins, ainsi que des facteurs environnementaux et familiaux qui entourent l'enfant. Il a été possible d'obtenir un portrait pour 89 enfants provenant de 56 familles différentes. Le portrait a été obtenu au même moment pour toutes les familles, soit en juillet 2014. Afin de réaliser des analyses transversales, un premier groupe a été créé en considérant les familles qui en juillet 2014 étaient dans leur première année de participation au programme (n= 8 mères). Le second groupe comprend les mères qui étaient alors dans leur deuxième année de participation (n= 17 mères). Vient ensuite le groupe de parents qui vient de terminer le programme, donc 24 à 36 mois après leur inscription au programme (n= 11 mères). Finalement, le quatrième groupe est composé de parents pour lesquels les intervenants ont toujours de l'information, alors que leur admission au programme date de trois ans ou plus (n=19).

Des analyses transversales ont pu être effectuées sur 36 enfants de 0 à 71 mois pour lesquels une réponse avait été obtenue de la part des intervenants. La répartition de ces enfants par groupe est la suivante : 7 enfants de parents en première année de participation, 12 enfants de parents en deuxième année, 6 enfants de parents qui viennent de terminer le programme et 11 enfants de parents pour lesquels les intervenants ont de l'information, alors que la participation des parents a commencé il y a trois ans ou plus. Du côté des enfants d'âge scolaire, les données ont été récoltées pour 29 enfants. Un seul enfant a un parent en première année de participation, 7 sont de parents en deuxième année, 16 sont de parents qui en juillet 2014 avaient terminé le programme et 5 sont des enfants de parents toujours actifs après quatre ans.

Par ailleurs, les dossiers administratifs des 144 enfants ont été consultés afin d'examiner dans quelle mesure ces enfants ont été placés ou sont revenus à la maison en lien avec la participation des parents au programme. Les analyses ont été effectuées sur l'ensemble de l'échantillon en vérifiant si le retour à la maison des enfants placés s'est effectué avant, pendant ou après la participation des parents au programme.

Finalement, des analyses pré-post tests ont été réalisées auprès de 39 parents. La seconde collecte de données a été effectuée environ 10 mois après la première rencontre.

Analyses qualitatives

Des entretiens concernant les motivations à participer au programme, l'appréciation des diverses activités du PAPFC² et les effets perçus du programme ont été menés auprès des parents. Des rencontres à domicile ont permis de recueillir leur perception au moyen de questions ouvertes posées par des assistantes de recherche. Des analyses ont été réalisées sur 101 entrevues (76 entretiens en 1ère mesure, 25 en 2e mesure). De ce nombre, 10 entrevues ont eu lieu auprès de pères. En plus d'être traitées dans les analyses globales, elles ont également fait l'objet d'une analyse particulière afin de faire ressortir les perceptions propres aux pères. Une analyse de contenu thématique en fonction des thèmes abordés dans les différentes sections du rapport a été conduite. Ainsi, les résultats seront présentés en fonction des thèmes suivants : stress parental, compétences parentales, bien-être de l'enfant, intégration sociale / soutien social, implication de la Direction de la protection de leur jeunesse (DPJ), groupe de parents, différence entre le PAPFC² et d'autres programmes et modification des comportements négligents. Les résultats ont été insérés tout au long du rapport dans des encadrés intitulés « Paroles de parents ».

Par ailleurs, afin de mieux comprendre ce qui différencie le PAPFC² des autres programmes, 58 entrevues de parents et 37 entrevues auprès d'intervenants (CJ, CSSS ou organisme communautaire) et de gestionnaires (CJ ou CSSS) ont été analysées au hasard jusqu'à saturation des données. Une analyse de contenu thématique a permis d'identifier les thèmes récurrents dans le discours des différents acteurs. Une grille d'analyse, dont les catégories ont émergé des entretiens, a été appliquée au matériel de manière à décontextualiser et classer les parties des entretiens dans différentes catégories (Bardin, 2007; Wanlin, 2007). Le logiciel d'analyse NVivo10 a facilité le codage des entretiens. Cette catégorisation a servi de base pour recontextualiser et interpréter, de façon nouvelle, les messages ainsi classés et fournir une lecture originale des données (Bardin, 2007).

Finalement, sept animatrices (CJ ou CSSS) provenant de territoires différents ont participé à des entretiens individuels. Elles nous ont raconté l'histoire de deux familles ayant participé au PAPFC[2] : une pour laquelle il y a eu des améliorations notables et une pour laquelle le programme a apporté peu de changements. Une analyse de contenu thématique des verbatim a mené à la construction d'une grille d'analyse mixte dont une partie des catégories provient du cadre d'analyse écosystémique des besoins de l'enfant (Lacharité, 2014) alors que les autres thèmes ont émergé du discours des animateurs.

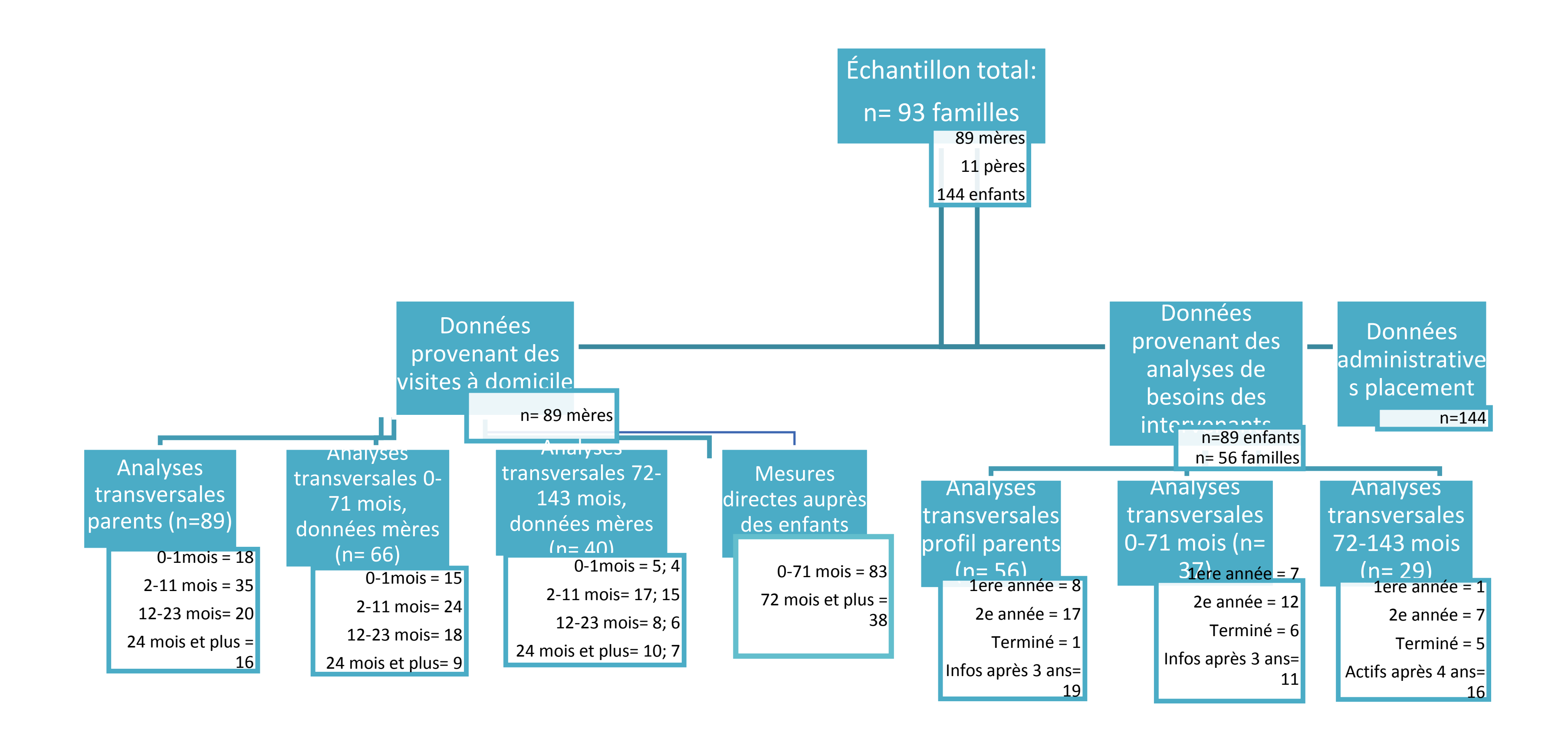


Figure 4 : Répartition de l'échantillon en fonction des sources de données et du regroupement selon le temps de participation des parents au programme.

Résultats

1. Le programme a-t-il permis une amélioration des conditions de vie des parents et de leurs enfants?

L'Indice concernant le bien-être de l'enfant (ICBE) est un outil largement répandu dans les milieux de pratique et de recherche pour évaluer les situations de négligence (Turcotte & Pilote, 2012). Il a été utilisé afin d'obtenir un portrait des conditions de vie dans lesquelles grandissent les enfants des familles participant au programme.

Les analyses descriptives indiquent dans un premier temps que plusieurs familles offrent un environnement de vie adéquat aux enfants. Ainsi, seulement 5,7% des foyers sont considérés comme modérément inadéquats aux échelles ameublement et surpeuplement. Sur le plan de la propreté des lieux, 10,2% des familles ont obtenu un score modérément inadéquat. Quant à la sécurité, 9,1% des familles ont été évaluées comme modérément inadéquates et une famille a obtenu un score la qualifiant comme sérieusement inadéquate.

Tableau 3 : Pourcentage des familles obtenant un score inadéquat à l'ICBE, dimension Foyer

	Ameuble-ment	Surpeuple-ment	Propreté	Sécurité
Modérément inadéquat	5,7%	5,7%	10,2%	9,1%
Sérieusement inadéquat	0	0	0	1,1%

Les familles ont été comparées entre elles en fonction de leur durée de participation au programme. Pour ce faire, les échelles ayant trait aux caractéristiques du foyer ont été regroupées pour former un score. Étant donné le nombre d'items différents sur chaque échelle, les scores ont d'abord été transformés en scores standardisés (score *Z*) et une moyenne a par la suite été calculée. Bien que les différences

Note méthodologique

Pour ces analyses, les données des 88 parents rencontrés lors de visites à domicile ont été considérées.

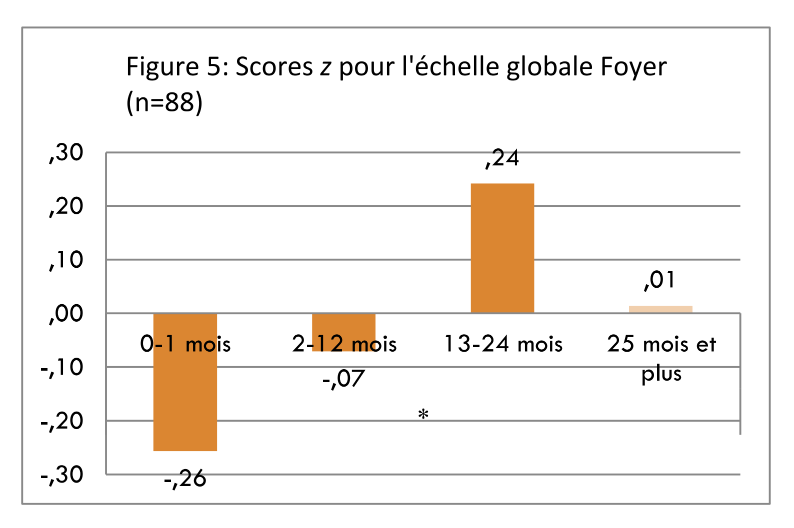
Il est à noter que l'ICBE a été rempli par des assistantes de recherche lors de visites à domicile. Dans ce contexte, deux catégories d'échelles ont été complétées. La première catégorie a trait aux caractéristiques du foyer, à savoir l'ameublement, le surpeuplement, la propreté, de même que la sécurité des lieux. La deuxième catégorie des échelles se compose d'éléments relatifs à la relation entre le parent et son enfant, soit la surveillance, l'hygiène de l'enfant et son acceptation.

Par ailleurs, les intervenants ont été interrogés sur les facteurs familiaux et environnementaux qui constituent des facteurs de risque puisqu'ils nuisent à la réponse aux besoins de l'enfant. Les données ont été récoltées pour 56 familles.

Des analyses descriptives ont d'abord permis d'examiner le nombre de famille présentant des résultats inadéquats aux différentes échelles de l'ICBE ou des inquiétudes élevées quant aux facteurs familiaux et environnementaux.

Des analyses de variance ont ensuite été réalisées en considérant le temps de participation des parents au programme. Pour les échelles portant sur la relation parent-enfant, les analyses ont été réalisées séparément pour les enfants d'âge préscolaire et scolaire.

entre les groupes ne soient pas significatives, il s'avère que les nouveaux parents sont ceux qui semblent éprouver le plus de difficultés, alors que les parents qui sont à leur deuxième année de participation se démarquent des autres avec une moyenne indiquant de meilleures conditions reliées au foyer.

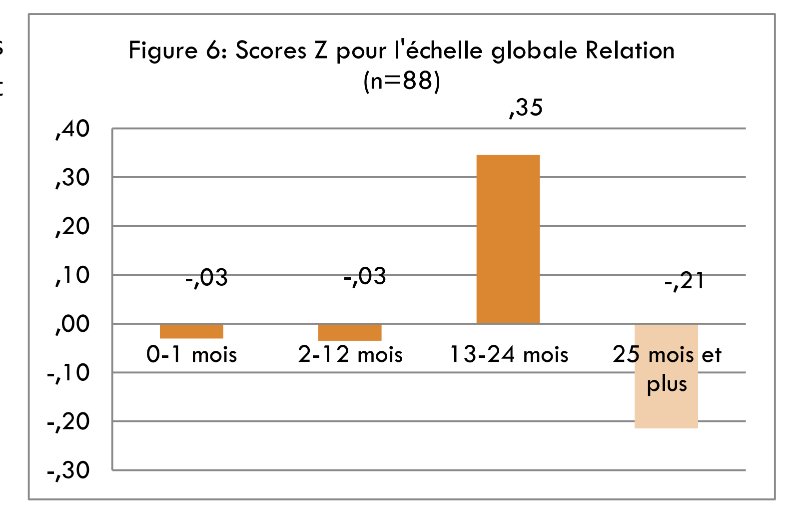


Un patron de résultats similaire apparait lorsque les échelles relatives à la relation parent-enfant sont considérées. Ainsi, 9,1% des familles se démarquent en ayant des enfants dont l'hygiène est évaluée comme étant modérément ou sérieusement inadéquate. Par ailleurs, 3,4% des mères assurent une surveillance modérément ou sérieusement inadéquate. Pour ce qui est de l'acceptation démontrée par les mères, 8% de l'échantillon affiche une acceptation modérément inadéquate qui s'est traduite par des contacts limités avec l'enfant durant la visite et peu de propos positifs à son endroit.

Tableau 4 : Pourcentage des familles obtenant un score inadéquat à l'ICBE, dimension Relation

	Hygiène enfant	Surveillance	Acceptation
Modérément inadéquat	9,1%	3,4%	8,0%
Sérieusement inadéquat	1,1%	2,3%	0%

Les analyses par groupe réalisées avec le score aggloméré des trois dimensions qui touchent à la relation entre le parent et son enfant révèlent que les parents qui participent au programme pour une deuxième année montrent une meilleure relation avec leur enfant que les autres parents. La différence n'est cependant pas significative.

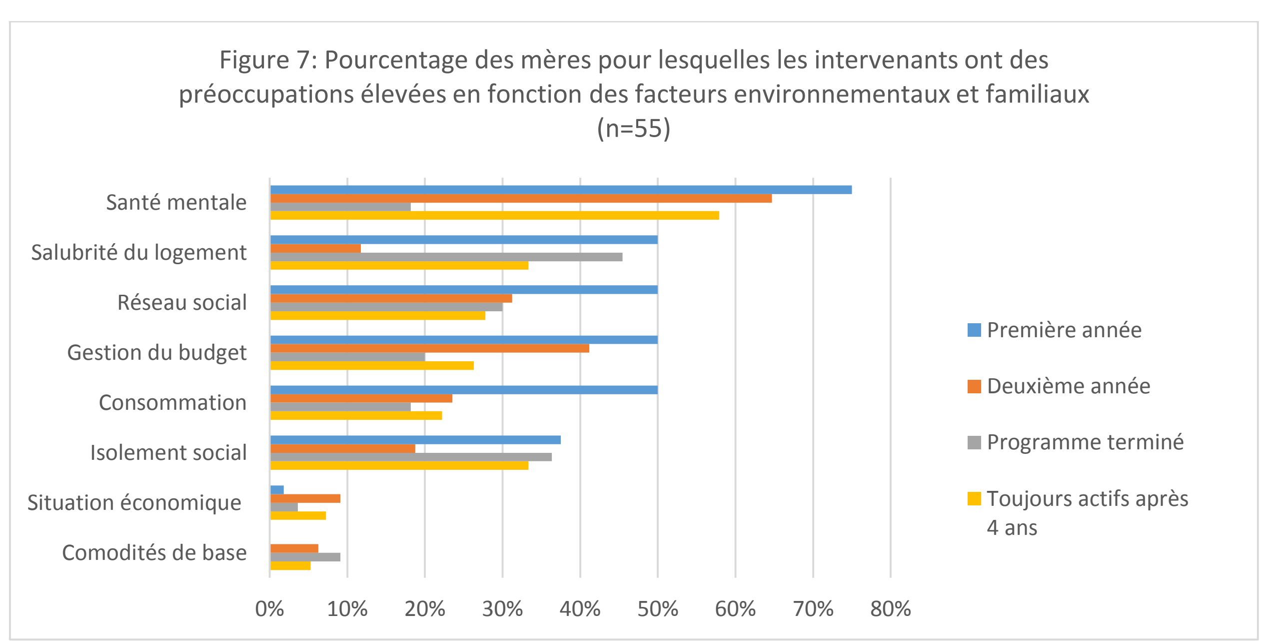


Les intervenant(e)s se sont également prononcés sur l'environnement de vie dans lequel l'enfant grandit. Une des inquiétudes les plus fréquemment soulevées concerne la présence d'une problématique de santé mentale chez l'un ou l'autre des deux parents. Les intervenant(e)s rapportent que plus de la moitié des mères (53 %) souffrent d'une problématique de santé mentale. Cette caractéristique est moins présente chez les pères (20 %), alors qu'ils sont plus nombreux que les mères à avoir des antécédents judiciaires (39 %). Une autre inquiétude soulevée par les intervenant(e)s a trait à la qualité des relations conjugales, lesquelles sont jugées très préoccupantes pour 38 % des mères. Finalement, 30 % des mères et 27 % des pères sont aux prises avec des problèmes de toxicomanie.

Tableau 5 : Inquiétudes les plus fréquentes selon les intervenant(e)s

	Mères (n=56)	Père (n=37)
Santé mentale	53%	20%
Relations conjugales difficiles	38%	38%
Consommation	30%	27%
Antécédents judiciaires	11%	39%
Difficultés à lire ou écrire	7%	16%

Lorsqu'on compare les parents en fonction de la durée de participation au programme, il s'avère que le groupe des nouveaux parents présente davantage de préoccupations sur presque l'ensemble des facteurs environnementaux et familiaux. Les intervenant(e)s sont particulièrement préoccupés par la santé mentale des nouveaux parents. Alors que 54.5% de l'ensemble de l'échantillon inquiètent les intervenant(e)s, le pourcentage augmente à 75% lorsqu'il s'agit des mères qui sont dans leur première année de participation au programme. Le deuxième domaine d'inquiétudes où les nouveaux parents se démarquent concerne la gestion du budget qui est jugée préoccupante pour le tiers de ce groupe. Il en va de même pour la faiblesse des réseaux sociaux. Il faut ici mentionner que les différences entre les groupes ne sont pas significatives sur le plan statistique.



Constat

LA MAJORITÉ DES PARENTS OBTIENNENT UN SCORE ADÉQUAT AUX ÉCHELLES DE L'ICBE. LES PARENTS QUI SONT À LEUR 2E ANNÉE DE PARTICIPATION AU PROGRAMME OBTIENNENT DE MEILLEURS RÉSULTATS, BIEN QUE LA DIFFÉRENCE NE SOIT PAS SIGNIFICATIVE.

PLUSIEURS FACTEURS FAMILIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX INQUIETENT LES INTERVENANTS. LES INQUIETUDES SONT PLUS GRANDES POUR LES NOUVEAUX PARENTS QUE POUR LES AUTRES PARENTS. LE POURCENTAGE D'ENFANTS POUR LESQUELS L'INTERVENANT N'A PAS D'INQUIÉTUDE ÉLEVÉE AUGMENTE AVEC LE TEMPS DE PARTICIPATION AU PROGRAMME.

2. Est-ce que le programme entraîne une amélioration des conduites parentales?

Qu'en est-il du niveau de stress parental chez les parents qui ont participé au programme?

Une série d'analyses a permis d'explorer le lien entre la durée de participation au PAPFC[2] et le stress parental observé chez les parents. À l'instar des études ayant porté sur les parents en contexte de négligence (Lacharité, Éthier, & Couture, 1999, Schumacher, Smith Slep, & Heyman, 2001), le stress parental est particulièrement élevé chez parents participant au programme. Ainsi, 52,3% des parents présentent un niveau de stress parental considéré comme étant « critique », soit un niveau plaçant les parents parmi le 85e percentile ou plus lorsque comparés à un échantillon normatif. De ces parents, 27 présentent même un niveau « très critique », les qualifiant parmi les 5% des parents pour qui le rôle parental est perçu des plus stressants.

Tableau 6 : Pourcentage de l'échantillon total selon les scores percentiles de l'ISP total

Score percentile	Fréquence	Pourcentage valide
10e et moins	10	11,4
>10 < 85e	32	36,4
85 - 94e	19	21,6
95e et plus	27	30,7
Total	88	100,0

Note méthodologique

Pour ces analyses, les données des 88 parents rencontrés lors de visites à domicile ont été considérées. Des analyses descriptives ont d'abord permis d'établir le niveau de stress des parents au moment de la première rencontre avec l'équipe de recherche.

Afin de mieux apprécier les effets du programme sur le stress parental, des analyses ont ensuite été réalisées en considérant le temps de participation au programme. Étant donné que chaque parent a répondu pour deux de ses enfants (un enfant de 0 à 5 ans et un enfant de 6 à 12 mois), les analyses ont été réalisées séparément pour les deux groupes d'âge, de sorte que la réponse des parents dans une analyse est toujours considérée une seule fois.
L'échantillon pour les analyses de comparaison s'élève donc à 66 parents pour les enfants de 0 à 5 ans et à 40 parents pour les enfants de 6 à 12 ans.

Des analyses de variance, ainsi que des tests de chi-carré ont été effectués afin de vérifier si les parents qui participent au programme depuis plus longtemps ont plus de chance de présenter un niveau de stress parental plus important.

Des analyses de variance ont permis de comparer les parents entre eux en fonction de leur durée de participation au programme. Il s'avère que toutes les analyses pointent vers un patron de résultats similaire. Lorsqu'on considère la réponse des parents en fonction des enfants de 0 à 71 mois, les nouveaux

parents montrent un niveau de stress significativement plus élevé que les parents qui sont à leur première année de participation au programme $F(3,63) = 3,38$, $p = 0,02$.

Des analyses de chi-carré ont été effectuées afin de vérifier si les nouveaux parents sont plus susceptibles que les autres de présenter un score critique à l'échelle globale de l'ISP. Il s'avère que les parents qui viennent d'intégrer le programme sont 5,7 fois plus à risque que les autres de présenter un score critique (les plaçant dans le 85[e] percentile ou plus des parents les plus stressés par leur rôle parental) ($X^2(2) = 8,47$, $p < 0,01$.).

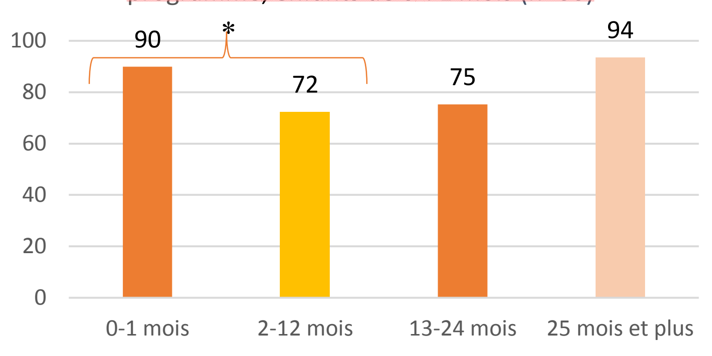
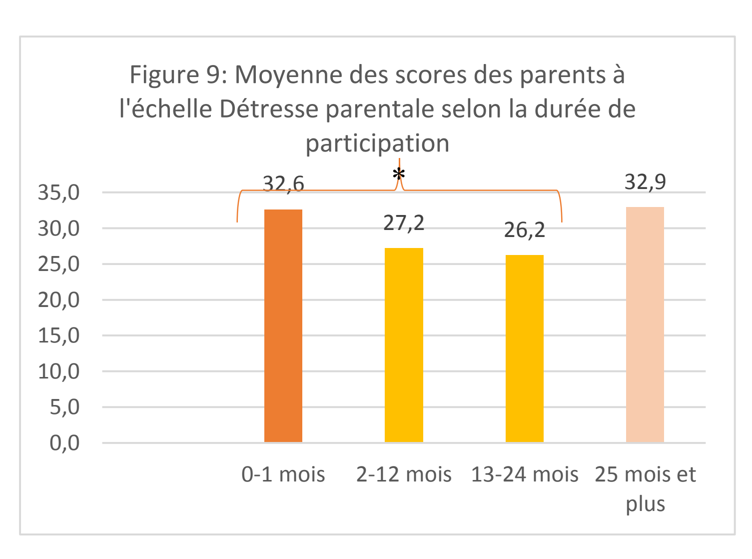


Tableau 7 : Test de chi-carré pour les enfants des 0-71 mois en fonction de la durée de participation au programme

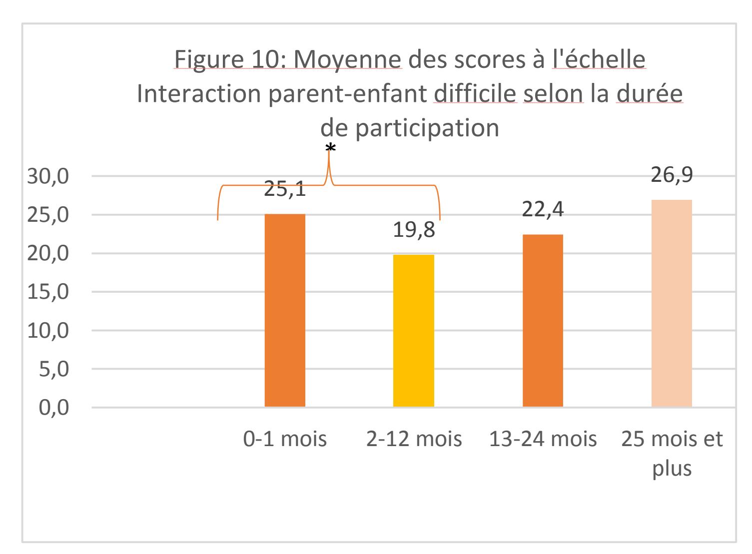
	0-1 mois	2-12 mois	13-24 mois	Total
Zone critique: 85e et plus	10_a	5_b	$6_{a,b}$	21
Zone non critique:	5_a	19_b	$12_{a,b}$	36
Total	15	24	18	57

[a, b] Les répartitions [a] et [b] sont significativement différentes et la répartition [a,b] est significativement différente des répartitions [a] et [b], p< 0,05.

Concernant la détresse parentale, les nouveaux parents se démarquent en présentant un niveau de détresse significativement plus élevé que les parents en première et en deuxième années de participation au programme (7,29) versus 27,18 (10,00) et 26,18 (10,54) respectivement; *F Welch* (3, 33,19) = 3,06, *p* = 0,04; Contraste Groupe 1 vs Groupe 2 et 3: *t* (34,64) = -2,39, *p* =,02).

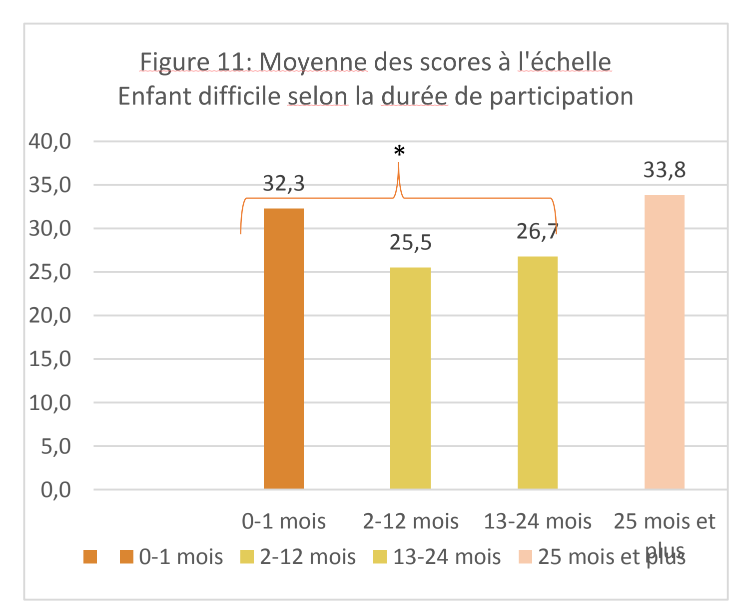


Du côté des échelles qui mesurent plus spécifiquement la relation parent-enfant, on note encore une fois une différence significative entre les nouveaux parents et les parents qui sont à leur première année de participation. Les nouveaux parents considèrent que leur interaction avec leur enfant représente une charge négative plus grande que les parents qui en sont à leur première année de participation au programme *F* (3, 63) = 2,84, *p* = 0,045. Contraste Groupe 1 vs Groupe 2 : *t* (63) = -2,17, *p* =,03).



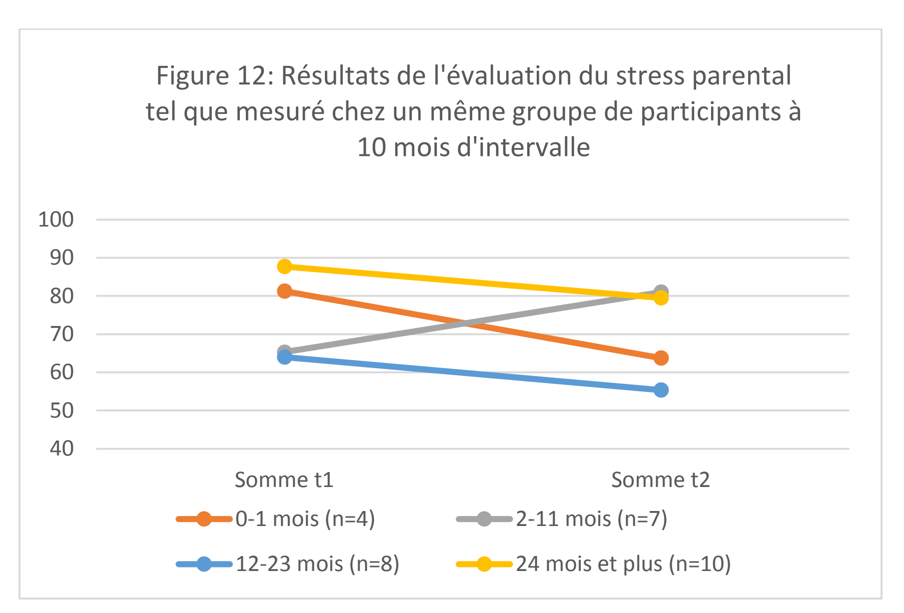
De même, le groupe des nouveaux parents considèrent que leur enfant est plus difficile que les parents des groupes de première et de deuxième année (*F* (3, 63) = 2,80, *p* = 0,047. Contraste Groupe 1 vs Groupe 2 et 3: *t* (63) = -2,13, *p* =0,03.)

Par ailleurs, des analyses de variance à mesures répétées ont été réalisées afin de vérifier comment les familles évoluent au cours de leur participation au programme en regard du stress perçu. Il est intéressant de noter que les résultats, bien que non-significatifs, sont conformes aux analyses transversales. Ainsi, le changement le plus marqué se retrouve chez les familles qui étaient nouvelles dans le programme lors de la première prise de mesure. Le niveau de stress de ces parents lors de la première mesure se situait à 81, alors qu'il atteint 63 lors du deuxième temps de mesure. Une diminution moindre se remarque aussi pour les parents qui étaient à leur deuxième année de



participation au programme lors de la première mesure, de même que pour les parents qui sont toujours au programme après deux ans.

Cependant, pour les parents en première année de participation, le stress parental tend plutôt à augmenter. La négligence est souvent associée au fait que les parents connaissent peu les besoins de leur enfant (Perrault & Beaudouin, 2008). Il se pourrait qu'une fois dans le programme les parents prennent conscience de leurs responsabilité à cet égard ce qui pourrait temporairement augmenter leur niveau de stress. Ces données doivent être interprétées avec prudence étant donné le petit nombre de parents dans chaque groupe.



Finalement, les résultats des analyses quantitatives trouvent écho dans les propos recueillis auprès des parents lors des entrevues qualitatives. Ainsi, plusieurs parents mentionnent que le programme leur a permis de vivre moins de stress et d'apprendre à mieux gérer les situations en lien avec leur rôle parental (voir l'encadré Paroles de parents). Mentionnons ici que des analyses transversales ont été effectuées pour le score de dépression mesuré avec la version courte de l'échelle de Radloff (1977). Aucun résultat significatif n'a été trouvé. Cependant, plusieurs parents ont rapporté se sentir mieux et moins déprimés.

En conclusion, conformément à ce qu'avait démontré l'évaluation du PAPFC première génération, le programme PAPFC[2] est associé à une diminution du stress parental (Éthier et al.,2000). Ce résultat vient répliquer plusieurs études sur les interventions en négligence où les interventions parviennent à abaisser le niveau de stress vécu par le parent dans le cadre de son rôle parental (DePanfilis & Dubowitz, 2005; Gutterman et al., 2013; Pinquart & Teubert, 2010). Ces effets sont importants étant donné que le stress parental est un facteur

Paroles de parents

«Je suis moins stressée. J'ai plus de patience, j'apprends à dealer avec plusieurs situations, une à la fois là» 8_PAPFC_1_SL_02

«Je suis plus calme […] Mais ça beaucoup changé mon caractère, plus tranquillisé, j'ai plus de patience […] Pis quand j'ai de quoi à dire, dans le fond je le dis» 11_PAPFC_2_MR_01

«Je suis plus moi-même et je peux plus prendre ma place. Je suis pas écrasée» 9_PAPFC_1 _MB_02

«Ça ne prenait toute pour me lever le matin, pis là à c't'heure le matin j'suis debout, je fais des activités avec les p'tits» 5_PAPFC_1_IB_03

«Sur ma dépression ça m'a fait du bien de pouvoir parler à quelqu'un qui écoute» 15_PAPFC_7_MC_01

«C'est bon pour mon moral» 9_PAPFC_4_MS_01

de risque fortement associé aux compétences parentales (Feldman, Gordon, & Zagoory-Sharon, 2011; Lacharité, Éthier et Couture, 1999), de même qu'à la relation qui s'établit entre un parent et son enfant (Abidin, 1990; Farmer & Lee, 2011).

Est-ce que le programme a permis aux parents de développer davantage de compétences parentales?

Le terme « compétences parentales » réfère à un concept large qui se définit différemment selon les époques et les contextes (Sellenet, 2010). Nous adopterons la définition de Miron (2004) qui décrit la compétence parentale comme étant « les capacités des parents à répondre aux besoins de l'enfant, tout en lui assurant un environnement sain et sécuritaire, dans lequel il pourra se développer harmonieusement ».

Afin d'évaluer de manière plus spécifique la réponse des mères aux besoins de leurs enfants, des analyses ont été réalisées en considérant la perception des intervenant(e)s de la situation familiale, telle que recueillie à l'aide de l'outil *Place aux parents*. Les intervenant(e)s disent avoir des inquiétudes élevées concernant la réponse qu'environ un quart des parents offre aux besoins de leur enfant. Ces inquiétudes touchent particulièrement les soins de base prodigués aux enfants, l'encadrement offert, la sécurité et la stabilité de l'environnement dans lequel l'enfant grandit.

Tableau 8 : Pourcentage des parents dont la réponse aux besoins des enfants est très préoccupante, selon les intervenant(e)s

	Mère (n=89)	Père (n=50)
Soins	**27%**	**26%**
Sécurité	**24%**	14%
Stimulation	17%	**34%**
Encadrement	**26%**	**28%**
Amour	10%	20%
Stabilité	**22%**	**30%**

En moyenne, les intervenant(e)s ont moins de préoccupations concernant la réponse que les mères qui viennent de terminer le programme offrent à leurs enfants comparativement aux autres mères. La réponse des parents a été évaluée sur une échelle à trois points (3= pas d'inquiétude (force), 2= inquiétude modérée, 1= inquiétude élevée). La différence est significative lorsqu'on compare les mères en deuxième année de participation et celles qui viennent de terminer le programme (*F Welch* (3, 16,33) = 3,96, *p* = 0,03. Contraste Groupe 2 vs Groupe 3: *t* (15,96) = -2,50, *p* =,02).

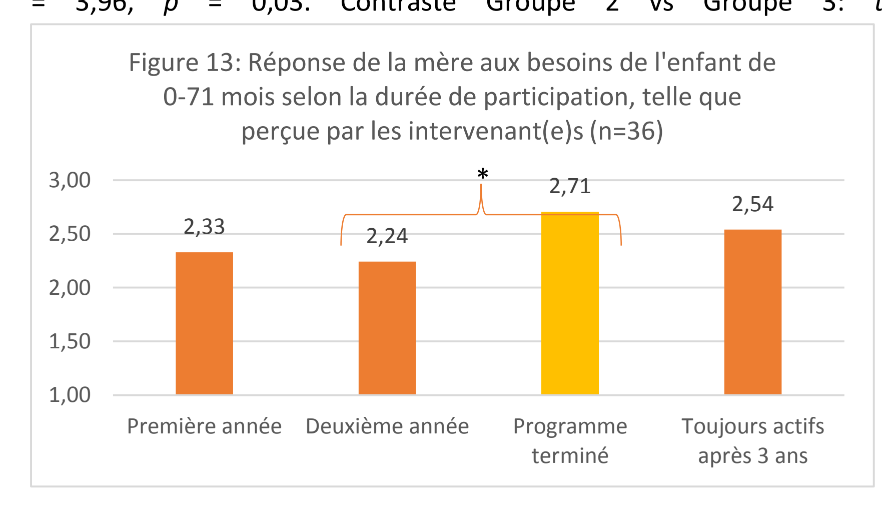


Figure 13: Réponse de la mère aux besoins de l'enfant de 0-71 mois selon la durée de participation, telle que perçue par les intervenant(e)s (n=36)

Les familles qui viennent de terminer le programme se démarquent également lorsqu'on considère le nombre d'enfants pour lesquels les intervenant(e)s n'ont plus de préoccupations concernant la réponse à leurs besoins. Ainsi, les intervenant(e)s disent ne plus avoir de préoccupations élevées pour 65% des enfants de ce groupe. Ce pourcentage se situe à 45% pour les enfants dont les parents sont à leur première année de participation, à 35% pour les familles en deuxième année et 44% pour les familles toujours connues après trois ans.

Enfin, des analyses ont été effectuées en considérant la mesure observationnelle *Inventaire du milieu familial* (*HOME*). Les résultats s'avèrent non significatifs.

En conclusion, sur l'aspect des compétences parentales, les analyses quantitatives sont encourageantes. Les mères qui participent au programme depuis plus longtemps présentent moins de préoccupations sur plusieurs dimensions comparativement aux nouvelles participantes. Il est intéressant de constater que globalement, les intervenant(e)s considèrent que la situation s'améliore avec le temps et que les parents qui ont terminé le programme sont généralement ceux qui répondent le mieux aux besoins de leurs enfants. Ce sont également ceux qui présentent le moins d'inquiétudes sur le plan des facteurs familiaux et environnementaux auxquels les enfants sont exposés.

Constat

LA RÉPONSE GLOBALE DES MÈRES AUX BESOINS DE LEUR ENFANT S'AMÉLIORE AVEC LE TEMPS ET DEVIENT SIGNIFICATIVEMENT MEILLEURE POUR LES MÈRES QUI PARTICIPENT AU PROGRAMME DEPUIS DEUX ANS.

Paroles de parents

Engagement :

«Hier j'étais avec une fille après qu'on a parti du cours euh dans la soirée pis une autre mère du groupe pis on est allé au parc euh jouer dans l'eau avec les p'tits» 11_PAPFC_1_CLV_02

«On les amène un peu plus dehors pis j'essaie de parler beaucoup à mes enfants» 6_PAPFC_1_TC_03(2e)

«On va faire plus d'activités, y donnent beaucoup d'idées d'activités pour les enfants là» 10_PAPFC_6_KB_02 (3e)

Supervision et encadrement :

«J'ai appris ça avec le groupe de parent c'est que la routine-là c'est important» 8_PAPFC_4_ASJ_03

«J'tais pas assez stricte avant avec les p'tits, pis là ça m'a donner les trucs pour être stricte comme avec les enfants» 4_PAPFC_4_RB_02

Discipline:

«J'ai euh suis plus en contrôle avec la discipline de mes enfants» 4_PAPFC_3_VB_02 (2e)

Le programme permet-il une diminution des signalements?

Dans son bilan des directeurs de la Protection de la jeunesse, l'Association des Centres jeunesse du Québec (ACJQ, 2014) souligne que les problématiques liées à la négligence et au risque sérieux de négligence représentent 35,8 % des motifs de signalements retenus au Québec pour l'année 2013-2014. En 2011-2012, ce taux représentait 42,3 % des motifs de signalements retenus.

Considérant que 80,6 % des références au PAPFC[2] proviennent des Centres jeunesse de l'Outaouais, il n'est pas étonnant de constater que près de 42 % des enfants de notre échantillon possèdent un dossier actif à l'application des mesures. Cependant, 38 % des enfants ont actuellement un dossier fermé, alors que près de 20 % des enfants ont fait l'objet d'aucun signalement retenu.

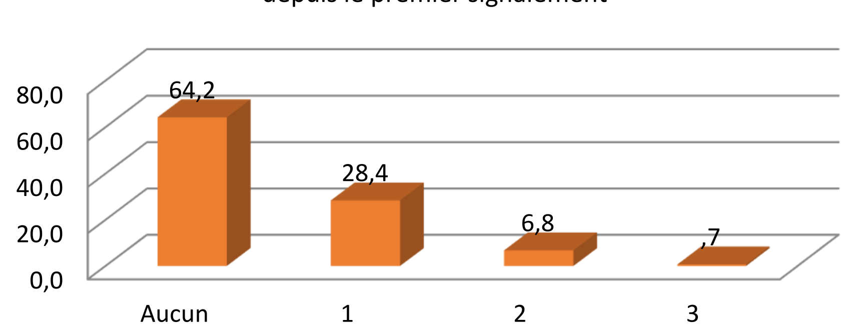
Il était également pertinent de regarder la fréquence des placements des enfants des familles qui ont participé au programme depuis les trois dernières années, ainsi que le moment de leur retour au domicile familial. Les données montrent que 64,2 % des enfants demeurent dans leur environnement familial à la suite d'une prise en charge par le CJO, alors que 35,9 % des enfants ont vécu un ou plusieurs placements depuis le premier signalement retenu.

Note méthodologique

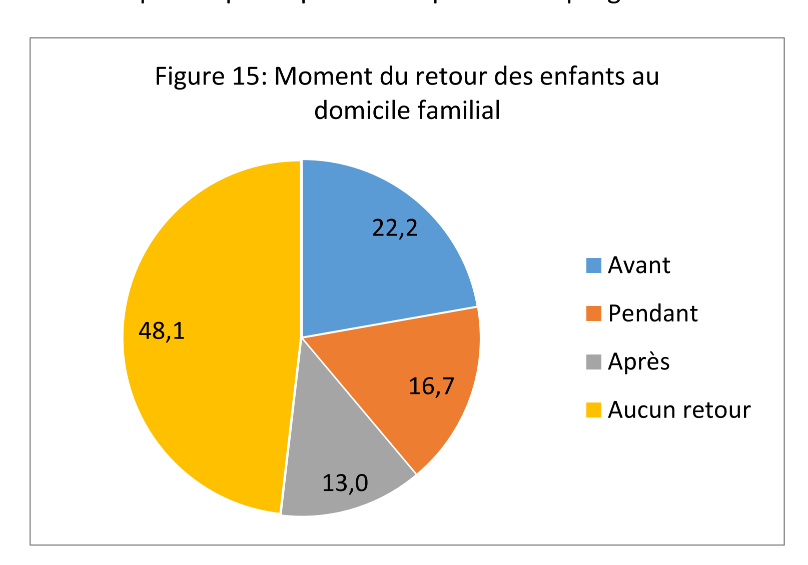
Des analyses descriptives ont été effectuées à partir des données administratives du Centre jeunesse de l'Outaouais. Ces données nous ont permis de déterminer la proportion d'enfants ayant un ou plusieurs signalements retenus à la Protection de la jeunesse. Il a été possible également d'étudier les placements de chacun des enfants (n=144).

Les données administratives reçues au mois de juillet 2014 nous ont permis de déterminer à quel moment les enfants sont susceptibles de retourner dans leur domicile familial, lorsqu'il y avait un placement. Les données ont été regroupées en tenant compte de la date de début de participation au programme et en s'appuyant sur le fait que la durée du programme est de deux ans. Les résultats démontrent qu'un peu plus que la moitié des enfants qui ont vécu un placement ont réintégré leur milieu familial, soit quelques semaines avant le début de la participation du parent au programme (22,2% des enfants), soit pendant le programme (16,7%) ou après, c'est-à-dire entre la fin du programme et juillet 2014 (13%).

Figure 14: Pourcentage d'enfants ayant eu un placement ou plus depuis le premier signalement



En somme, il est possible d'affirmer que la participation des parents au programme est associée à la réinsertion des enfants dans leur environnement familial. En effet, il n'est pas rare de constater que la présence de professionnels dans la vie des familles plus vulnérables augmente le taux de signalement. Les situations les plus à risque de compromettre le développement ou la sécurité des enfants sont alors plus apparentes en raison des contacts fréquents avec les familles et les visites à domicile. Dans le cas présent, le PAPFC[2] est plutôt associé à la réintégration de près de la moitié des enfants placés en famille d'accueil, soit juste avant, pendant ou après la participation des parents au programme.



Constat

20% DES ENFANTS N'ONT JAMAIS EU DE DOSSIER AU CENTRE JEUNSSE DE L'OUTAOUAIS, ALORS QUE 38% DES ENFANTS ONT ACTUELLEMENT UN DOSSIER FERMÉ.

37,8% DES ENFANTS ONT EU AU MOINS UN PLACEMENT DEPUIS LEUR PREMIER SIGNALEMENT.

28 ENFANTS DES ENFANTS PLACÉS (SOIT 51,9%) SONT RETOURNÉS À LA MAISON SOIT AVANT, PENDANT OU APRÈS LE PROGRAMME.

Paroles de parents

«Après trois ans, j'ai pu de DPJ, je me sens bien, mes enfants sont bien, on a pu de problème, la vie elle continue» 9_PAPFC_1_MB_02

«Si j'aurais pas participé au programme, je suis sûre et certaine que j'aurais encore la DPJ dans ma vie pis qui me suivrait au doigt et à l'œil. Fait'que moi je trouve que ça m'a appris euh beaucoup de choses euh par rapport euh dealer avec un enfant hyperactif» 8_PAPFC_4_ASJ_03

« Elle m'a aidée à avoir la garde de mon enfant » 9_PAPFC_4_LL_02 (2e)

3. Le programme a-t-il favorisé l'intégration des enfants et des familles ?

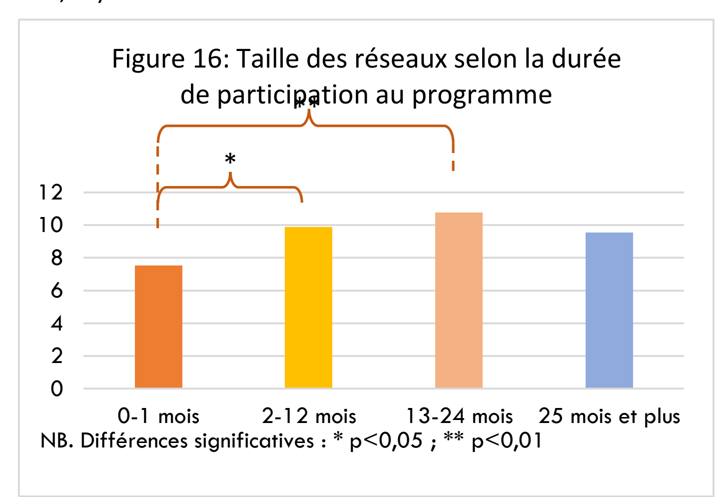
Si l'on se réfère au modèle logique du PAPFC², l'environnement social et les réseaux de soutien des familles jouent un rôle important par rapport à la situation de négligence qu'elles vivent. En effet, la négligence ne met pas en jeu uniquement le parent et ses compétences ou ses comportements, mais elle peut être issue également d'une perturbation du rapport entre la famille, d'une part, et la collectivité et l'environnement plus large d'autre part (Lacharité, Ethier, & Nolin, 2006). De cette manière, dans les situations de négligence, le parent se trouve souvent isolé et il ne peut pas bénéficier du soutien des autres. L'enfant est alors privé d'expériences relationnelles alternatives positives et compensatoires. C'est pourquoi, il est important que les programmes en négligence visent le renforcement du soutien apporté aux familles et l'amélioration de leur intégration dans la communauté.

Tout d'abord les familles qui participent au PAPFC², ne sont pas totalement dépourvues de figures de soutien. En effet, selon les réponses données par les parents au début de l'enquête, ils disposeraient en moyenne de 9,6 figures de soutien, **la taille des réseaux** variant de 3 à 13 membres selon les répondants. La durée de participation des parents au programme semble avoir un effet sur la taille des réseaux. En effet, le groupe des parents qui démarrent le programme compte moins de figures dans leur entourage que le groupe des parents qui sont dans leur première, puis deuxième année de participation (respectivement z = -2,50 ; p < 0,05 et z = -3,13 ; p < 0,01).

Note méthodologique

Pour ces analyses, les données de 89 parents rencontrés lors de visites à domicile ont été considérées. Des analyses descriptives ont d'abord permis d'établir le portrait social des parents au moment de la première rencontre avec l'équipe de recherche. Plusieurs indicateurs ont été utilisés de manière à estimer le niveau d'intégration sociale des familles participant au programme : la taille et la stabilité de leurs réseaux sociaux et la provenance des membres, la fréquence des contacts avec les membres, la proximité et la nature des liens, ainsi que les différents types de soutien apportés.

Dans un second temps, et afin d'envisager les liens entre le programme et l'intégration sociale des familles, des analyses pré-post tests ont été réalisées auprès de 39 parents, pour qui la seconde collecte de données a été effectuée environ 10 mois après la première rencontre.



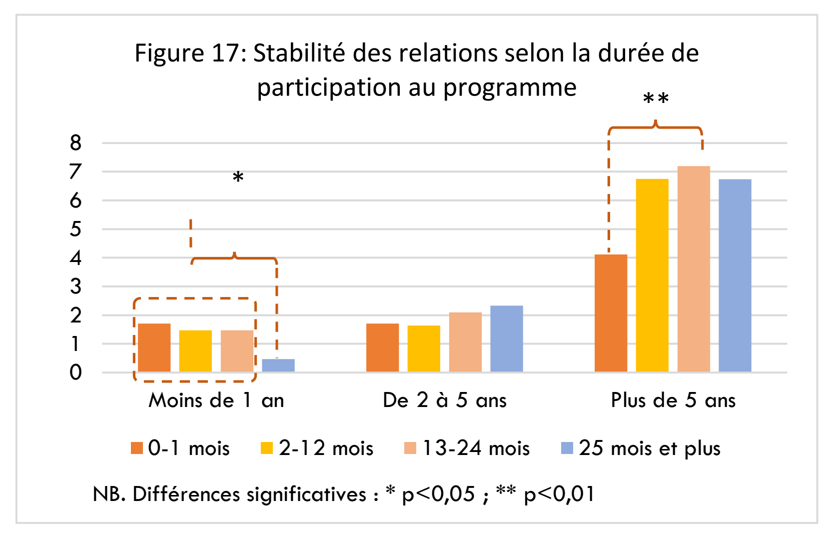
La majorité du réseau social des mères est composée de personnes provenant du milieu familial. Dans la famille nucléaire, la mère du répondant est la figure la plus citée. En effet, 73,3% des mères la mentionnent, alors qu'elles sont 42,2% à évoquer leur père. La fratrie joue également un rôle important puisque 60% des participants nomment au moins un frère ou une sœur comme membre de son réseau.

Notons que dans la famille élargie, ce sont essentiellement les membres de sa propre famille (grand-parent, oncle ou tante, cousin/ine, etc.) qui sont cités, les participants ne faisant référence à leur belle-famille que dans 35,6% des cas. Enfin, seuls 44,4% d'entre eux évoquent la présence d'un conjoint bien que 56,7% se soient déclarés en couple. En dehors de la famille, d'autres figures issues de l'environnement des parents jouent un rôle essentiel. C'est le cas des amis, 73,3% des parents en citant au moins un, mais également des proches du conjoint (essentiellement ses amis) sollicités par 64,4% des participants. Enfin, certains parents évoquent la place des professionnels, les intervenants étant directement cités comme faisant partie de leur réseau dans 54,4% des cas.

Concernant la **stabilité des relations**, au premier temps de la collecte des données, les participants évoquent essentiellement des personnes avec lesquelles ils sont en relation depuis au moins deux ans. Ce résultat n'est pas surprenant dans la mesure où, comme nous venons de l'évoquer, les membres de la famille sont très présents dans les réseaux. D'ailleurs, 80,5% des relations avec les membres de la famille durent depuis plus de cinq ans. Dans l'environnement plus éloigné, les amis constituent également une base relativement stable, puisque 83,4% d'entre eux sont connus depuis plus de deux ans. Du côté des intervenants, la plus grande partie d'entre eux (49,5%) sont présents dans les réseaux parentaux depuis moins d'un an. Cependant, il est intéressant de noter que dans 20% des cas la relation dure depuis plus de cinq ans.

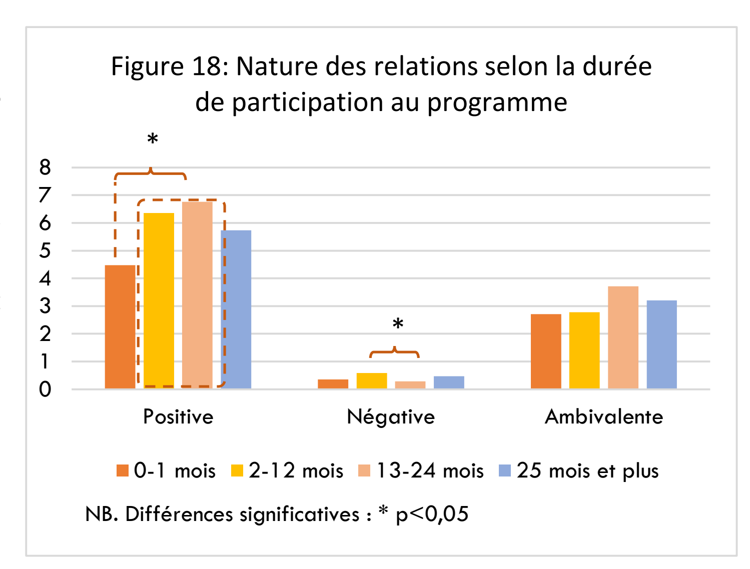
Les parents qui débutent le programme ont moins de relations stables (de plus de cinq ans) que les autres parents. Les différences évaluées avec le test de Mann-Whitney sont significatives avec les trois autres groupes, soit respectivement : $z = -2{,}86$; $p < 0{,}01$; $z = -3{,}38$; $p < 0{,}01$ $z = -2{,}76$; $p < 0{,}01$. De la même façon, ceux qui sont là depuis plus de 25 mois ont moins de relations dont la durée est inférieure à un an ($z = -2{,}54$; $p < 0{,}05$; $z = -2{,}31$; $p < 0{,}05$; $z = -2{,}09$; $p < 0{,}05$).

Pour ce qui est de la **fréquence des contacts**, les analyses indiquent que les rapports sont plutôt réguliers, ce qui renforce l'idée selon laquelle ces familles ne sont pas totalement isolées. En effet, 66,1% des figures sont vues sur une base quotidienne ou hebdomadaire.

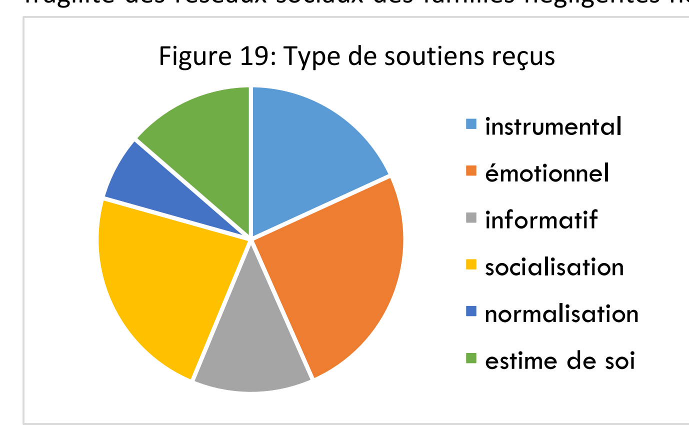


Enfin, la **qualité des liens** entre les participants du programme et les membres de leur réseau est également révélatrice. En effet, certaines figures seraient plus souvent engagées dans des relations négatives que d'autres. Ainsi, globalement, les relations qui donnent lieu aux contacts les plus fréquents se révèlent être plus ou moins problématiques.

La famille nucléaire est le milieu dans lequel sont concentrées le plus de relations négatives ou ambivalentes (57,6% d'entre elles). La relation avec la mère semble particulièrement difficile. En effet, elle n'est positive que dans 22,7% des cas. Dans d'autres situations, elle s'avère négative (13,7%) ou ambivalente (63,6%). La relation avec les pères semble meilleure, cette dernière étant jugée positive dans 44,7% des situations. Présents au quotidien dans la vie des répondants, les conjoints peuvent également être une source de difficultés dans la mesure où la relation est ambivalente pour 46,6% des répondantes. On retrouve également des relations compliquées avec la belle-famille (55,4%), avec le voisinage (48,1%) et même avec les amis (32,6%). À l'inverse, les relations avec les grands-parents sont de très bonnes qualités, positives dans 82,4% des cas et jamais négatives. Des relations positives sont également notées avec la famille élargie (82,3%) et les intervenants (81,1%). Étant donné la problématique de négligence pour laquelle les parents sont inscrits au programme PAPFC², il est finalement intéressant de constater que dans la grande majorité des cas (74,8%), la relation avec l'enfant est considérée comme positive. Les analyses réalisées en fonction de la durée de participation au programme indiquent que le groupe des nouveaux participants est celui qui identifie le nombre moyen de relations positives le plus faible, la différence étant significative avec les parents engagés dans le PAPCF² depuis 2 à 12 mois (z = -1,92 ; p < 0,05) ou depuis 13 à 24 mois (z = -2,16 ; p < 0,05).



Pour terminer ce portrait, les parents ont été questionnés sur les types de soutien offerts par leur entourage. Cet aspect est particulièrement important dans la mesure où pour de nombreux auteurs, la fragilité des réseaux sociaux des familles négligentes ne tiendrait pas dans les aspects structurels, mais plutôt fonctionnels. Ces parents développeraient des réseaux qui ne leur permettent pas de répondre à leurs besoins et de les soutenir au quotidien (Coohey, 2006; Coulton, Korbin, & Su, 1999 ; Crittenden, 1985). Six formes de soutien ont été documentées: les soutiens instrumental, émotionnel et



informatif, ainsi que le soutien à la socialisation, à la normalisation et à l'estime de soi. La moitié du soutien reçu concerne soit le soutien émotionnel, soit le soutien social. En contrepartie, le réseau joue peu son rôle de normalisation et il apporte peu de ressources face au soutien informatif (12,9%) et à l'estime de soi (13,6%). Il apparait également que 6,2% de l'ensemble des figures nommées par les mères n'apportent aucune forme de soutien spécifique.

Quels sont les changements notés après 10 mois de participation programme ?

Les analyses réalisées auprès des 39 parents qui ont été rencontrés à deux reprises indiquent que la taille des réseaux diminue avec le temps. En effet, le résultat du test de Wilcoxon s'avère significatif sur cette dimension (z = -1,98 ; $p < 0,05$). Ainsi, le nombre de personne dans le réseau provenant de la famille proche et élargie se maintient entre les deux temps de mesure, l'environnement et le domaine professionnel accusent une baisse significative. Cette diminution se produit essentiellement dans le groupe des personnes fréquentées sur une base hebdomadaire (z= -2,25 ; $p < 0,05$). De la même façon, le nombre de relations qualifiées comme étant « assez proches » diminue significativement (z = -2,90 ; $p > 0,01$), tandis que les relations « très proches » auraient tendance à augmenter.

Les résultats obtenus contribuent à élargir l'analyse du phénomène de la négligence qui se manifeste non seulement sur le plan du fonctionnement des parents et des enfants, mais également sur celui du fonctionnement du système familial, de l'organisation du réseau social de la famille et des environnements socio-économique, culturel et politique. Tout le défi consiste à reconstruire un réseau fonctionnel qui soit suffisamment stable pour prendre le relais des professionnels quand leur rôle cesse dans la vie des familles.

Paroles de parents

«Je me fais des nouvelles amies, qui vivent ou qui ont vécues à peu près les mêmes situations que moi, sont là pour m'aider là, nous supporter»
15_PAPFC_4_MMV_01

«Ça me permet d'être avec d'autre monde»
11_PAPFC_2_CLV_02

«Ça me dégage de la maison»
11_PAPFC_2_MR_02

«Ça fait rencontrer d'autre monde pis ça fait sortir de la maison» 11_PAPFC_7_FR_01

« Vu que j'habite loin puis que j'ai pas d'auto, bien, j'vois jamais personne. À part les quelques visites que j'ai. Ça m'permet de civiliser»
8_PAPFC_1_SL_02

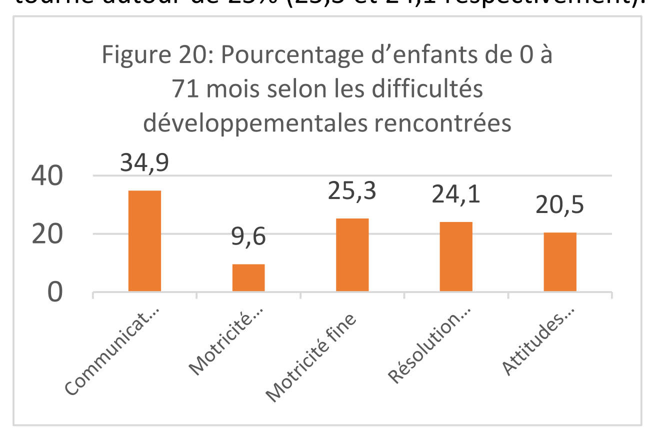
Constat

LES FAMILLES QUI PARTICIPENT AU PAPFC[2] DISENT AVOIR UN NOMBRE CONSIDÉRABLE DE PERSONNES DANS LEUR ENTOURAGE. CEPENDANT, LORSQU'ON ÉTUDIE LA QUALITÉ DE SES RELATIONS, PLUSIEURS LIENS APPARAISSENT PROBLÉMATIQUES. PAR AILLEURS, CERTAINES FORMES DE SOUTIEN TRÈS IMPORTANTES SONT PEU PRISES EN CHARGE PAR LES RÉSEAUX (SOUTIEN INFORMATIF, NORMATIF ET SOUTIEN À L'ESTIME DE SOI).

AVEC LE TEMPS, LA TAILLE DES RÉSEAUX TEND À DIMINUER, MAIS LEUR QUALITÉ SEMBLE AUGMENTER.

4. Est-ce que le programme permet une amélioration du développement et du bien-être de l'enfant ?

Les mesures recueillies auprès des jeunes enfants (0-71 mois) indiquent que 60% d'entre eux présentent au moins une difficulté développementale. Les tiers présentent une seule difficulté (32,5%) et 27,7% ont deux difficultés ou plus. La difficulté la plus fréquente concerne la communication, une difficulté présente chez 35% des enfants évalués. Une proportion équivalente d'enfants a obtenu un score très faible à l'échelle de vocabulaire de l'ÉVIP (score inférieur à deux écarts types à la moyenne). Les difficultés en lien avec la maitrise des habiletés de motricité globale sont les moins fréquentes chez les enfants évalués (9,6%), alors que les difficultés associées aux attitudes individuelles ou sociales touchent tout de même 20,5% des enfants. Enfin, le pourcentage d'enfants ayant des difficultés de motricité fine et de résolution de problèmes est assez équivalent et tourne autour de 25% (25,3 et 24,1 respectivement).



Un indice de sévérité des difficultés développementales a été mesuré à partir des évaluations de l'ASQ. L'indice a été construit en additionnant les scores obtenus sur chacune des échelles de difficultés (0 point pour difficulté absente; 1 point pour difficulté probable; 2 points pour difficulté avérée). Trois groupes ont été formés sur la base de cet indice : Groupe n'ayant aucune difficulté (score 0; 36,1%); Groupe ayant de légères difficultés (score 1 ou 2; 32,5%) et Groupe ayant des difficultés élevées (score de 3 ou plus; 31,3%). Une analyse de chi-carré a été effectuée en croisant cette dernière variable (3 niveaux de difficulté) et la variable durée de participation (4 niveaux de participation : 0-1 mois; 2-12 mois; 13-24 mois; 25 mois et plus). Cette analyse ne révèle aucun effet significatif.

Note méthodologique

Pour ces analyses, 83 enfants âgés de 0 à 71 mois ont été évalués à l'aide du Ages and Stages Questionnaire (ASQ) et de l'échelle de vocabulaire EVIP. Les enfants plus âgés (6 à 12 ans; n=38) ont complété le Dominique Interactif. Toutes ces évaluations ont été réalisées lors des visites à domicile. Des analyses descriptives ont d'abord été effectuées afin de connaitre le pourcentage d'enfants présentant des difficultés développementales ou des troubles de santé mentale.

Une analyse de chi-carré a ensuite été effectuée afin de déterminer s'il y a un lien entre la sévérité des difficultés vécues par les enfants et la durée de participation des familles au programme (cette analyse n'a pas été effectuée pour les enfants plus âgés en raison du nombre insuffisant d'enfants évalués).

Des analyses de variance à mesures répétées ont finalement été réalisées dans le but de vérifier la trajectoire développementale des enfants évalués à deux reprises (T1-T2).

En ce qui concerne les enfants plus âgés (6-11 ans), les données recueilles à l'aide du Dominique Interactif démontrent que plus de la moitié d'entre eux présentent au moins un problème d'adaptation (problème avéré), soit 20 enfants sur les 38 évalués. La plupart de ces enfants présentent une seule (23,7%) ou deux (18,4%) difficultés. La proportion d'enfants ayant trois difficultés ou plus s'élève à 10,5%. Les difficultés les plus fréquentes sont dans l'ordre : les problèmes d'opposition (6,2%), d'hyperactivité/ inattention/ impulsivité (4,8%) et d'anxiété de séparation (4,1%). L'évaluation révèle aussi que 23,2% des enfants sont « à risque » de présenter un problème, notamment en ce qui concerne les phobies spécifiques et les problèmes de la conduite.

Il n'a pas été possible d'établir un lien entre la durée de participation au programme et les difficultés rencontrées chez les enfants plus âgés, ceci en raison du nombre insuffisant de participants évalués. Toutefois, quelques enfants (N=16) ont été évalués à deux reprises. La proportion d'enfants ayant des problèmes diminue entre le temps 1 et le temps 2 pour toutes les dimensions, à l'exception de l'anxiété de séparation et de l'anxiété généralisée (qui augmentent entre T1 et T2), mais les différences ne sont pas significatives.

Paroles de parents

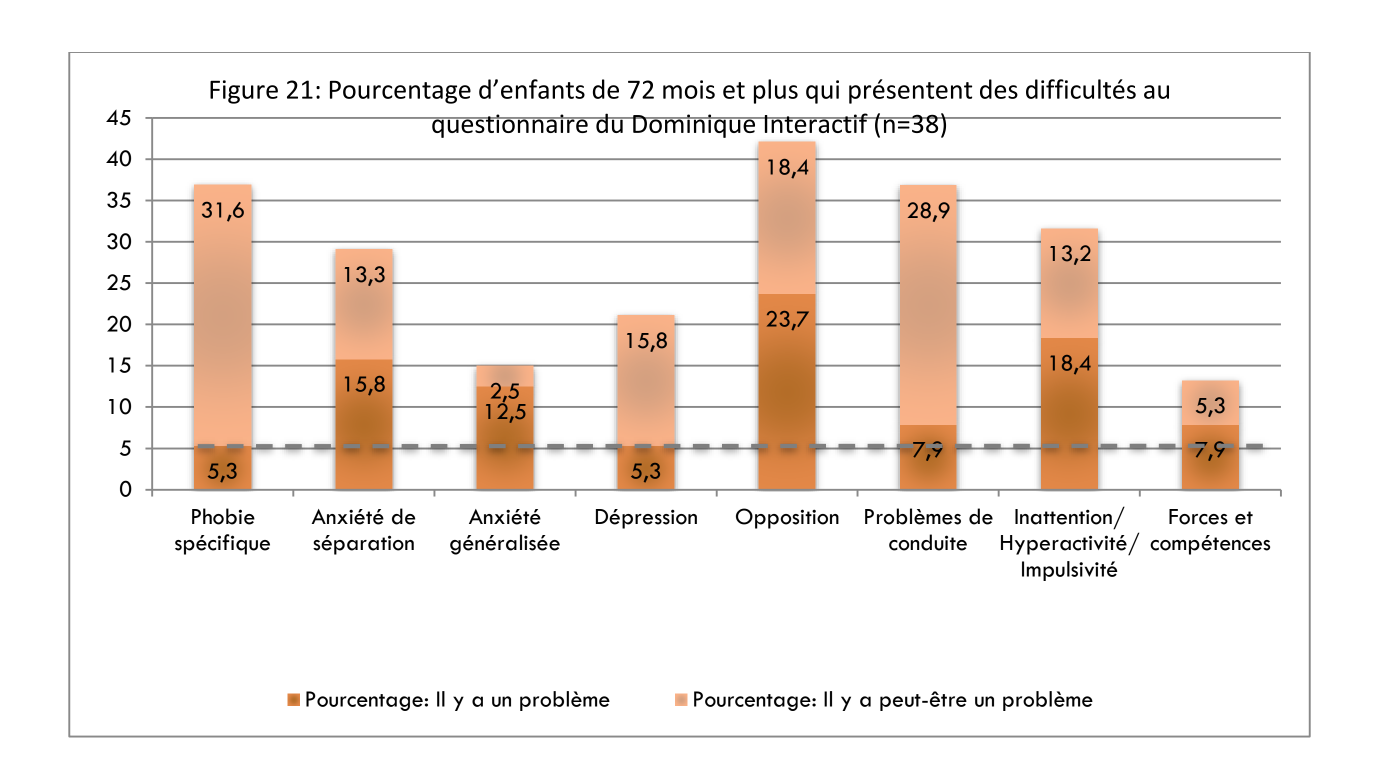
«Ma fille parle plus» 15_PAPFC_4_JP_02

«C'est grâce à ça si y parle» 4_PAPFC_3_JL_04

«Y viennent de commencer là depuis que je va là, y parlent au monde» 5_PAPFC_1_AB_01

«Est rendue qu'est *dégênée* avec le monde, à l'approche le monde» 5_PAPFC_1_NB_07 (2e)

«Y'ont plus le tour de socialiser» 6_PAPFC_1_LF_02 (3e)



Constat

MALHEUREUSEMENT, L'ÉVALUATION DES ENFANTS NE PERMET PAS DE CONCLURE EN UNE AMÉLIORATION DE LEUR DÉVELOPPEMENT. LES DONNÉES NOUS AMÈNENT À CONSTATER QU'UN NOMBRE IMPORTANT D'ENFANTS ÉPROUVENT DES DIFFICULTÉS DÉVELOPPEMENTALES ET COMPORTEMENTALES.

5. Le programme entraîne-t-il une diminution des contextes de négligence?

La négligence est un phénomène à la fois complexe et difficile à cerner. Il s'agit en effet de documenter une absence de réponse aux besoins des enfants. Les sections précédentes du présent rapport apportent des éléments de réponse à cette difficile question concernant la diminution des contextes de négligence. En complément de réponse, des entrevues auprès des animatrices du programme ont été réalisées afin que celles-ci établissent le portrait d'une famille qui selon elles représente un succès et une autre pour qui le programme n'a pas entrainé les changements souhaités.

Les analyses ont mené au repérage de 5 facteurs communs qui expliquent, selon les animatrices, autant l'amélioration que l'absence de changements chez les familles. Les animatrices mentionnent d'abord la nécessaire prise en charge des besoins de l'enfant par les adultes de l'entourage. Elles mentionnent ensuite les répercussions des problématiques personnelles que vivent certains parents. Ensuite, des éléments se rapportent au fonctionnement familial. La nécessaire utilisation des services et des ressources de la communauté et l'intégration sociale sont ensuite mentionnés. Ces éléments qui se retrouvent dans le cadre d'analyse écosystémique des besoins de l'enfant seront détaillés dans les paragraphes qui suivent.

Note méthodologique

Sept animatrices (CJ ou CSSS) provenant de territoires différents ont participé à des entretiens individuels. Elles nous ont raconté l'histoire de deux familles ayant participé au PAPFC[2] une pour laquelle il y a eu des améliorations notables et une pour laquelle le programme a apporté peu de changements. Une analyse de contenu thématique des verbatim a mené à la construction d'une grille d'analyse mixte dont une partie des catégories provient du cadre d'analyse écosystémique des besoins de l'enfant, alors que les autres thèmes ont émergé du discours des animateurs. Les analyses ont permis d'identifier les facteurs communs aux familles pour lesquelles il y a eu une amélioration de la situation familiale et ceux qui caractérisent les familles chez qui il y a eu peu de changements de la situation.

Réponses aux besoins par les adultes de l'entourage

Les animateurs s'entendent pour dire qu'une famille s'étant améliorée, est celle dont les parents ont su se décentrer de leurs besoins personnels pour se tourner vers ceux de leur enfant. Ils seraient davantage en mesure de prendre conscience des besoins de l'enfant, de les nommer et d'y répondre d'une façon plus adéquate que dans le passé. D'un autre côté, en règle générale, les animateurs décrivent les parents des familles où il y a peu de changements comme étant davantage centrés sur leurs besoins que sur ceux de leurs enfants.

Amélioration de la situation familiale	Peu d'amélioration de la situation familiale
«Avant, il y avait des difficultés avec ses enfants pis elle les ignorait. Maintenant, elle va faire quelque chose avec ça, elle laissera pas ça là.» (A7)	*« C'est tout le temps centré sur ses besoins à elle, c'est moins sur les besoins de la petite. Quand elle vient ici, elle va choisir de la nourriture ben c'est en fonction de ses goûts à elle.» (A3)*

Histoire et fonctionnement des parents

Chez les familles pour lesquelles des améliorations notables ont été remarquées, certains parents qui avaient une problématique de consommation de psychotropes ont mis fin à celle-ci avant ou pendant leur participation au PAPFC[2]. De plus, certains parents présentent de meilleures compétences personnelles particulièrement au chapitre de la gestion et de l'expression des émotions et de l'estime de soi.

Un large éventail de difficultés est relevé par les animateurs comme ayant un impact négatif sur le rôle parental : consommation de psychotropes, abus de médication, problème de santé mentale, déficience intellectuelle légère, etc. De plus, les parents chez qui il y a eu moins de changements présentent certaines caractéristiques personnelles qui semblent faire obstacle à leur cheminement. Plusieurs sont décrits comme étant immatures, comme ayant des comportements impulsifs et de faibles habiletés de résolution de problème.

Amélioration de la situation familiale	Peu d'amélioration de la situation familiale
« Le papa avait des difficultés au niveau de la consommation euh… il ne prend plus une goutte d'alcool ça va faire près de quatre ans si je me trompe pas.» (A3) *«Avant c'était la colère, les mots vulgaires et l'agressivité. […] Là je dirais que c'est son côté plus calme, pis apprendre à mieux communiquer pis de se permettre de vivre des émotions.» (A2)*	*« Elle a de la difficulté à se faire des amies parce que elle a tellement des hauts et des bas que ça…t'sais. Il y a une grosse composante de toxicomanie pis de santé mentale qui nuit.» (A3)*

Histoire et fonctionnement familial

Plusieurs parents ont eux-mêmes eu des modèles parentaux inadéquats. Leur enfance a notamment été caractérisée par de la violence physique et psychologique et la toxicomanie de leur(s) parent(s). Une fois devenus parents, leur enfant a été signalé à la DPJ et dans certains cas leur enfant a été placé. Selon les animatrices, les familles classées comme s'étant améliorées voient le retour de

l'enfant placé durant leur participation au PAPFC[2] et les dossiers en protection de la jeunesse sont fermés avant la fin du programme.

En ce qui concerne les antécédents familiaux des familles chez qui on remarque peu de changements pendant le programme, certains parents ont eu un passé comportant diverses perturbations, dont des placements à répétition, des relations conflictuelles avec leurs parents ou un faible encadrement parental. Quant aux relations conjugales actuelles, l'instabilité conjugale, l'absence de soutien du conjoint et la présence de plusieurs facteurs de risque chez celui-ci bouleversent le fonctionnement familial.

Amélioration de la situation familiale	Peu d'amélioration de la situation familiale
« Au début elle ne prenait pas ça au sérieux, puis maintenant, tous les suivis dentaires ont été faits, les enfants ont tous été suivis. Puis maintenant le CJ a fermé le dossier, a fermé le dossier au printemps.» (A7)	*« Je trouve ça dommage, de voir la roue qui tourne pis qui répète. T'sais le père est en prison, mais là c'est les jeunes maintenant qui sont rendus là (…), mais c'est un peu attristant de voir que les plus vieux ont pas cassé le cycle, t'sais qu'ils se rembarquent dans un casier judiciaire.» (A4)*

Utilisation des services et des ressources de la communauté

Il semble que la création d'un lien de confiance avec les animatrices du PAPFC[2] favoriserait une diminution de la méfiance face aux intervenants et aux services. Ainsi, les familles qui ont vu leur situation familiale s'améliorer utilisent davantage les services de la communauté et savent vers quelle ressource se tourner en cas de besoin. Tous les enfants de ces familles reçoivent d'ailleurs des services directs en lien avec leur(s) besoin(s). Les parents sont reconnaissants de l'aide qui leur est apportée et affirment que c'est très aidant pour leur famille.

Bien que l'ensemble des familles pour lesquelles la situation familiale s'est peu améliorée ait des besoins importants, ils ne bénéficient pas de services en lien avec leurs problématiques et, lorsqu'ils le font, c'est de manière inconstante ou démontrant une faible mobilisation. Certaines s'impliquent de façon minimale au sein de l'intervention et y participent par obligation à la suite d'une ordonnance de la Cour. Pour d'autres, la méfiance envers les services et l'absence d'un lien significatif avec les intervenants pourraient expliquer la faible utilisation des ressources.

Amélioration de la situation familiale	Peu d'amélioration de la situation familiale
«Et peu à peu on l'a vue […] utiliser plus les ressources de la communauté […] la bibliothèque, y'a une friperie qui est pas très loin où elle va, la paroisse.» (A6) *«Pis quand ça va pas, elle débarque, elle vient nous voir. […] la maman vient pis a nous dit Ah là*	*« On avait essayé de la référer au programme du CSSS qui est à double problématique, santé mentale et consommation pis est allée une fois pis est jamais retournée. C'est difficile de même t'sais…» (A3)*

j'ai vraiment besoin que quelqu'un m'encourage.» (A3) *«On lui donne des trucs pis elle les applique. Elle revient pis elle nous dit Hey ça marche! Elle accepte d'être dans le programme.» (A6)*

Intégration sociale

La plupart des parents pour lesquelles une amélioration de leur situation familiale a été rapportée étaient activement impliqués dans les groupes de parents du PAPFC[2]. Selon les animatrices, les groupes représentent une occasion de partage, d'écoute, de soutien et d'entraide. Ils contribuent ainsi à briser l'isolement et à créer des liens entre les participants et avec les animateurs. En plus de leur implication dans le groupe, certains parents présentent un degré d'engagement supplémentaire. De leur propre initiative, ils apportent leur aide dans les groupes de parents ou participent à des activités de bénévolat dans leur communauté.

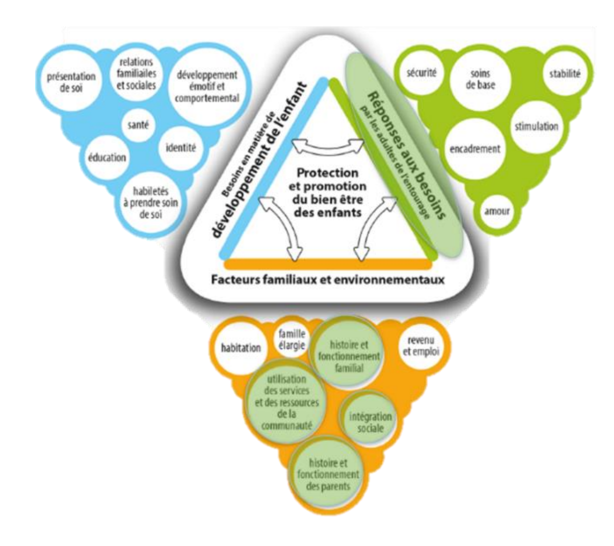
La majorité des familles pour lesquelles il y a eu peu d'amélioration de la situation familiale est peu intégrée socialement. Différents facteurs semblent contribuer à leur isolement. Les caractéristiques personnelles de certains parents rendent leur intégration difficile dans les groupes. Ils ont de la difficulté à créer des liens et à maintenir un réseau de soutien. Ces familles reçoivent peu de services formels (institutionnels et communautaires) et de soutien informel (aide de la famille, d'amis, du voisinage, etc.).

Amélioration de la situation familiale	Peu d'amélioration de la situation familiale
«Cette maman-là s'est portée volontaire parce qu'elle disait qu'elle pensait qu'elle pouvait aider […] L'année passée à Noël, est venue faire trois journées de bénévolat pour être capable d'organiser tous les cadeaux de Noël des enfants.» (A3)	*«C'est une personne qui a de la difficulté à euh… moi je suis obligée souvent souvent de la ramener, de la recadrer parce que c'était difficile de lâcher de parler finalement (…) le CLSC elle a été une rencontre je pense pis là elle a critiqué lors du PSI elle a critiqué le service donc je doute qu'elle le poursuive et tout ce qui est ressources, même si on lui explique (…) elle ne se fie pas aux ressources.» (A2)*

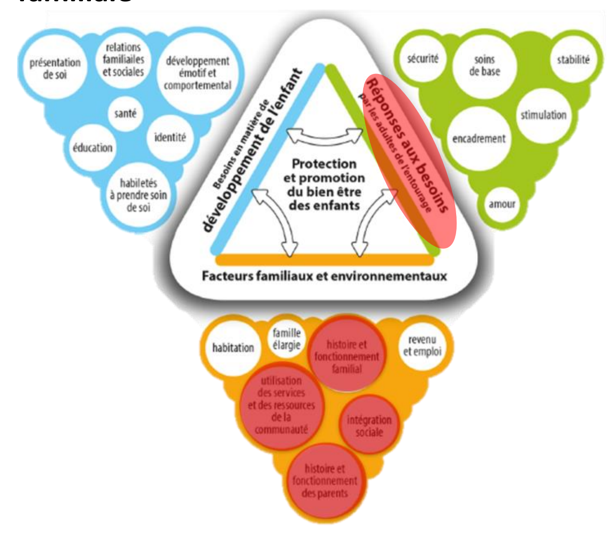
Le graphique qui suit résume les facteurs qui font une différence autant dans l'amélioration que dans l'absence de changements dans les familles, selon les animatrices.

Figure 22 : Facteurs qui font une différence autant dans l'amélioration que dans l'absence de changements dans les familles, selon les animatrices.

Amélioration de la situation familiale



Peu de changement dans la situation familiale



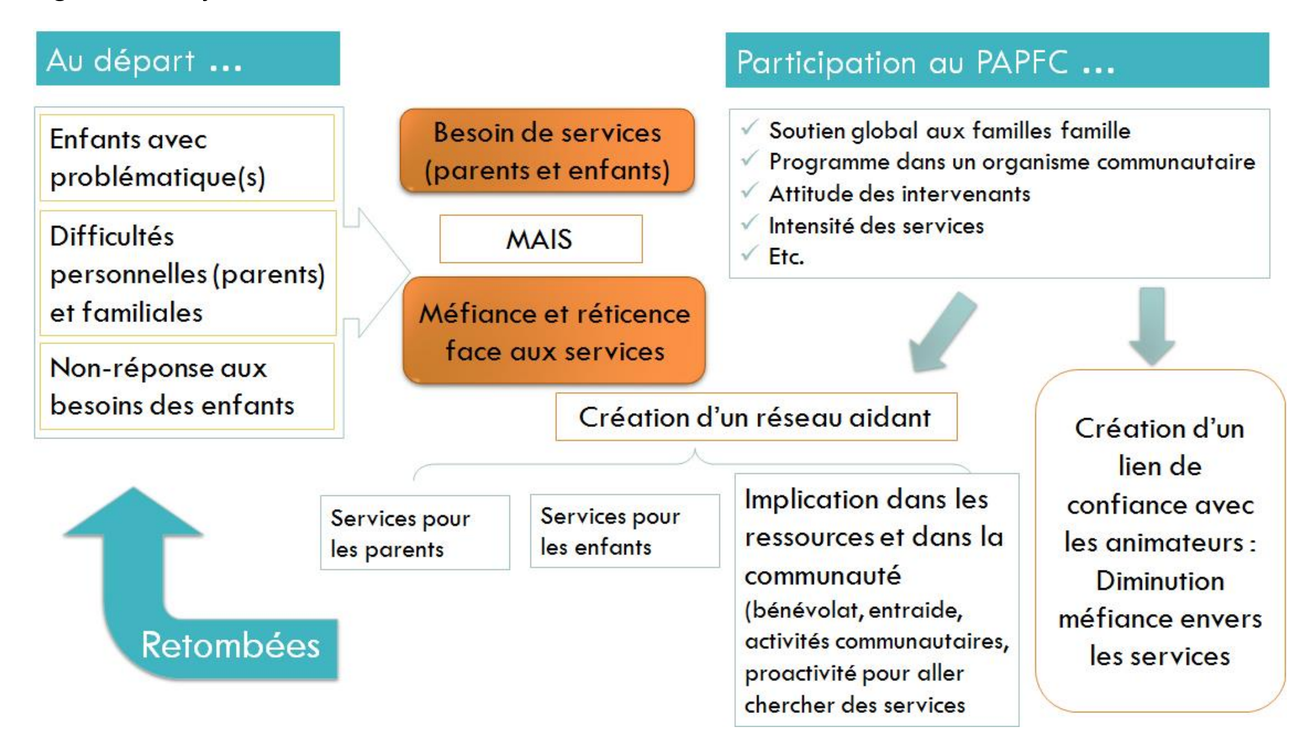
Trajectoires

Les récits des animatrices ont permis d'esquisser une trajectoire regroupant les étapes communes par lesquelles passent les familles qui voient leur situation familiale s'améliorer. À leur arrivée dans le programme, les enfants présentent certaines problématiques (TDAH, déficience auditive, trouble de comportement, trouble d'apprentissage), les parents ont des difficultés personnelles (consommation, déficience intellectuelle légère, criminalité) et familiales (violence conjugale, placement des enfants, modèles parentaux négatifs, placement des parents alors qu'ils étaient enfants, stress parental). Ces éléments contribuent à la non-réponse des besoins des enfants, menant ainsi à une implication de la Protection de la Jeunesse et parfois au placement des enfants.

Malgré les grands besoins des parents et des enfants, il existe une méfiance importante face aux services. Il semble que l'approche propre au PAPFC[2] favoriserait la création d'un lien significatif avec les animatrices, diminuant ainsi la méfiance envers les autres intervenants et les services. Les parents et les enfants se retrouvent alors entourés d'un réseau aidant composé de professionnels, mais également de parents et d'autres personnes de leur communauté. Peu à peu, ces familles s'impliquent au sein de leur communauté : bénévolat, participation aux activités dans leur communauté, entraide entre les familles, pro activité pour aller chercher les bons services en lien avec les besoins qu'elles ont identifiés. La participation au programme entraine des retombées qui répondent directement aux situations problématiques identifiées au départ par les animateurs. Les enfants développent des relations sociales avec d'autres enfants. Les parents voient leur situation personnelle s'améliorer (meilleure maîtrise et expression des émotions, meilleure estime d'eux-mêmes, ils prennent davantage soin d'eux, etc.) et ils

deviennent moins méfiants envers une diversité de services. Ces parents se centrent davantage sur la réponse aux besoins de leurs enfants et la protection de la jeunesse ferme les dossiers des enfants.

Figure 23 : Trajectoire des familles dans les services



Constat

SELON LES ANIMATRICES, LES MÊMES FACTEURS DÉTERMINENT QUELLES FAMILLES VIVRONT UN SUCCÈS ET LESQUELLES MONTRERONT PEU DE CHANGEMENTS APRÈS LE PROGRAMME. L'INTÉGRATION DANS LA COMMUNAUTÉ SEMBLE ÊTRE UN FACTEUR DÉTERMINANT POUR LA RÉUSSITE DE L'INTERVENTION.

6. Est-ce que le programme répond aux standards de qualité et à l'intensité prescrite par le MSSS?

Les suivis individuels offerts aux familles

Les PSI sont des rencontres multidisciplinaires ayant pour objectif d'organiser l'offre de services autour des familles négligentes. Il est fort intéressant de constater que les intervenants des organismes communautaires sont présents dans 22 % des cas, alors que les établissements scolaires sont présents à 9 % des rencontres.

Dans la majorité des cas, les services ciblent les mères (95 %), suivi de près par les enfants (77 %) et, en minorité, les pères (28 %). La majorité des services dispensés par le PAPFC[2] sont offerts à domicile (89 %). Les familles sont donc vues dans leur propre environnement familial, ce qui permet d'ajuster l'intervention à leur réalité. Près de 50 % des services sont offerts dans les organismes communautaires de la région (46 %). Cette fréquentation élevée des organismes communautaires par les intervenants favorise la connaissance des ressources disponibles et une utilisation optimale de ces dernières pour plusieurs familles. Les services individualisés sont également offerts dans les écoles (25 %) et dans les Centres de la petite enfance (22 %). Le pont entre les établissements scolaires et les CPE est souvent fait par le CSSS, ce qui explique que dans les faits, plusieurs services sont offerts dans ces milieux, malgré leur présence moins importante lors des plans de services.

Note méthodologique

Pour répondre aux questions du MSSS, à savoir si le PAPFC[2] répond aux exigences prescrites en matière de qualité et d'intensité de service, les données ont été récoltées lors des rencontres de plans de services (PSI) pour 65 enfants participant au programme. À partir de ces données, des analyses de fréquence sont effectuées pour déterminer l'intensité de services offerts, la clientèle visée par ces services et le type de services dispensés.

Tableau 9 : Intervenant(e)s des différentes organisations présents lors d'une rencontre PSI

Étaient présents lors du PSI	Total n = 65	Urbain n = 41	Rural n = 24
Organismes communautaires	22%	24%	17%
Établissements scolaires	9%	2%	4%
CPE	3%	12%	4%

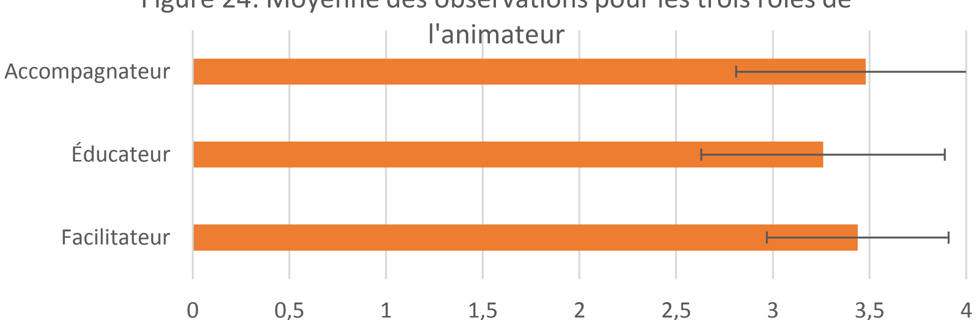
Les groupes de parents

L'approche d'animation préconisée par le programme est dite participative. Le participant est au cœur de l'animation et construit, par ses interventions, le contenu qui sera abordé. Dans ce contexte, les rôles des animateurs prennent une signification considérable. Les animateurs remplissent trois fonctions pour permettre aux parents d'échanger sur leur expérience parentale avec d'autres parents, d'acquérir de nouvelles connaissances liées à la parentalité et de trouver des solutions à leurs problèmes.
L'animateur a d'abord une **fonction de facilitateur**. Il doit mettre en place les conditions qui permettent aux parents de participer, de s'exprimer, d'échanger sur leur expérience parentale et de réfléchir ensemble. L'animateur a également une **fonction d'éducateur**. Il propose des enseignements directs centrés sur des choix. Dans le cadre du PAPFC[2], l'animateur n'impose pas une manière de faire ou une norme à suivre, il s'attarde plutôt à présenter plusieurs manières de voir, plusieurs options afin d'aider les parents à faire leurs propres choix. L'enseignement vise la sensibilisation et la conscientisation, afin que les parents explorent des pistes de solution qui répondent le mieux à leur situation. Finalement, l'animateur remplit la **fonction d'accompagnateur**. Il doit accompagner les parents vers une prise de conscience de leurs problèmes et les soutenir dans la recherche de solutions. Globalement, les animateurs agissent à titre de guide. Ils accompagnent, recadrent, reformulent, plutôt que de dispenser un enseignement formel et normatif comme c'est normalement le cas dans les services traditionnels.

Note méthodologique

Trente-trois rencontres des groupes parents ont été observées afin de mesurer le rôle et la fonction des animateurs, leur savoir-être et l'adhésion à la philosophie du programme. Les dimensions de l'implantation d'un programme observées sont celles identifiées par Dane & Schneider, soit l'adhérence, la qualité et la participation.

Les observations démontrent que les animatrices remplissent bien l'ensemble des fonctions requis par leur rôle.



Ensuite, six thèmes étaient observés par les assistantes de recherche afin de répondre à l'appréciation générale de l'animation en fonction de la philosophie du programme. Pour **l'appréciation générale**, un score global moyen de 3,70 est obtenu avec un écart-type de 0,88. Le tableau ci-dessous illustre les scores moyens obtenus pour chaque thème observé. L'ambiance créée par les animateurs obtient le résultat le plus haut (4,35), se rapprochant de score maximal, alors que «Composer à partir des sujets abordés par les parents obtient le score moyen le plus faible (3,32).

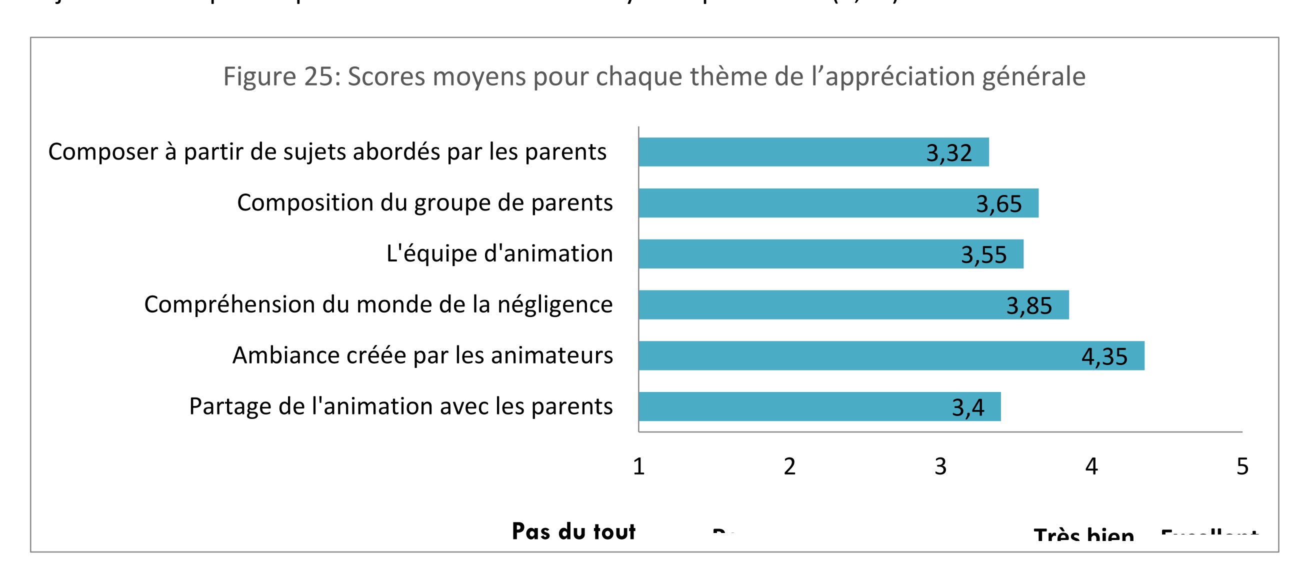


Figure 25: Scores moyens pour chaque thème de l'appréciation générale

Troisièmement, l'empathie, la congruence, la confiance, la considération, la sécurité et la disponibilité forment les six schèmes du savoir-être de l'animateur. En général, les animateurs obtiennent un score global moyen de 3,60 (é.t.= 0.37). Les scores se situent assez près du score maximal de 4 (correspond beaucoup/totalement). La considération et la congruence sont les deux schèmes relationnels les plus présents, alors que la sécurité et la confiance sont les deux schèmes les moins présents.

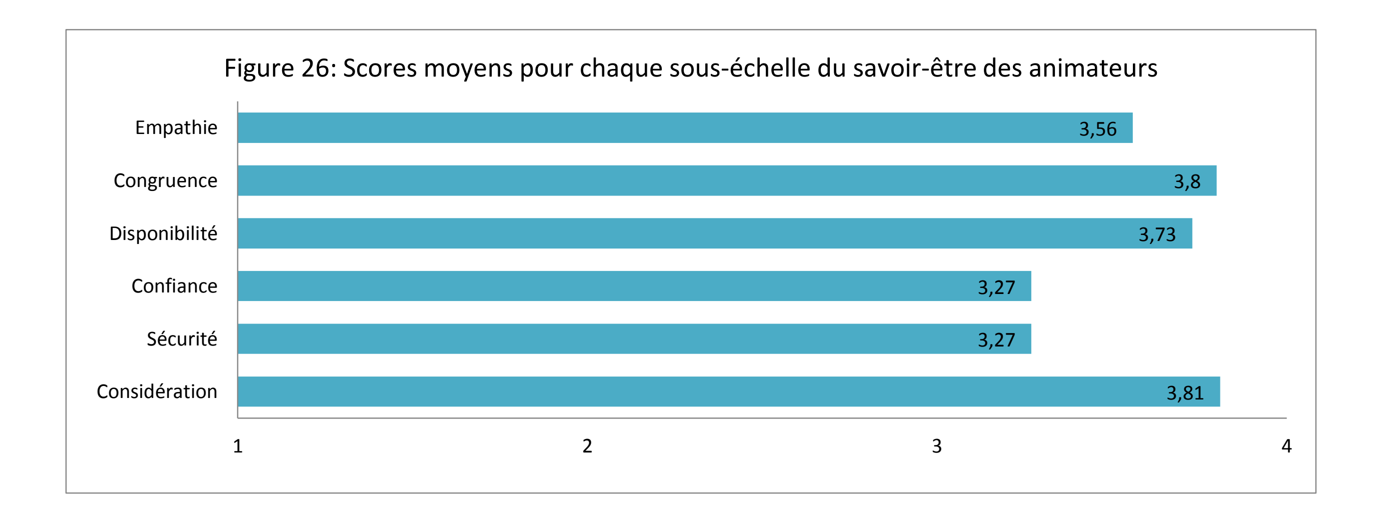


Figure 26: Scores moyens pour chaque sous-échelle du savoir-être des animateurs

Ces observations nous ont permis de mettre en lumière les forces des animateurs du PAPFC[2]. Ces derniers sont en mesure de reconnaître les émotions vécues par les participants en considérant la réalité et le contexte dans lequel ils vivent et de faire preuve d'authenticité. Durant les groupes, ils répondent aux mêmes règles que celles établies pour les participants, dont le respect, la confidentialité et le tour de parole. Ils sont également capables d'une écoute active et d'une disponibilité remarquable pour les participants, autant pendant qu'après le groupe. Les animateurs sont transparents et ils font confiance aux capacités des participants de s'aider entre eux. Ils font preuve de souplesse et d'adaptation dans leurs animations. Finalement, ils adoptent une attitude positive et invitante, ce qui favorise les échanges dans le groupe et le lien de confiance nécessaire à la relation d'aide.

Paroles de parents

> «Tout le monde respecte tout le monde, tout le monde donne leur opinion, ils te jugent pas, ils te critiquent pas euh, même que y vont te donner des opinions» 4_PAPFC_3_AL_03

> «La parole est libre, tu sais t'es pas en thérapie là. Les gens comme ils sont vraiment... Tu sembles plus comme si t'étais assis, après déjeuner et de prendre un café avec tes chums, tu comprends? Le feeling, l'environnement» 6_PAPFC_1_LF_02 (2e)

> «C'est vraiment pas compliqué, c'est vraiment pas…c'pas un casse-tête rentrer là, tu rentres là c'est comme une grande famille» 8_PAPFC_1_SSA_01

> «Y'a une ambiance de paix» 2_PAPFC_9_JAT_05

Bien que quelques pères ne soient pas d'emblée enthousiastes à participer à un groupe, la majorité apprécie prendre part aux groupes de parents. Cela leur permet de socialiser, de partager des idées et de s'entraider.

> «Bin j'aime ça parce qu'on parle beaucoup. On entend les gens apporter leurs idées et commentaires, pis des fois c'est juste des échanges sur la vie en général qu'on fait» 4_PAPFC_3_SJ_06

Différence entre le PAPFC² et les interventions traditionnelles

Lors des entrevues, les parents et les intervenant(e)s impliqués dans le programme ont été questionnés sur ce qui différencie le PAPFC2 des autres programmes et services offerts aux familles en situation de négligence. Les prochains paragraphes présentent les éléments qui sont apparus comme distinctifs, selon les parents et les intervenant(e)s.

L'approche, la philosophie du programme

Deux principales approches distinguent, selon les parents et les intervenants, le PAPFC² des autres services. Des éléments propres à l'empowerment et à l'approche participative, de même que des composantes du cadre écosystémique qui sous-tend le programme sont nommés par les participants.

Empowerment et approche participative. Les participants (parents et intervenant(e)s) s'entendent pour dire que, contrairement aux autres programmes/services, le PAPFC² soutient le développement du pouvoir d'agir des familles. Ils soulignent d'abord que les parents sont présumés compétents : leur point de vue est considéré comme ayant une valeur égale à celui des intervenant(e)s. Les intervenant(e)s ne dispensent pas d'enseignement formel basé sur ce que les parents « devraient faire ». On se fie plutôt aux échanges entre les participants pour trouver des pistes de solutions. De plus, les intervenant(e)s soulignent l'importance de se **centrer sur les forces de la famille**. Il semble également que les interventions sont menées dans un but de conscientisation. Ainsi, elles visent à étayer les différentes options et points de vue pour amener les parents à déterminer eux-mêmes les besoins de leur famille. Cette intervention centrée sur le développement du pouvoir d'agir des familles s'opère dans un **cadre participatif**. Les intervenants rapportent d'ailleurs que le PAPFC² les invite à sortir du modèle institutionnel en s'assurant de la participation active des parents dans tous les niveaux de l'intervention. Ainsi le parent se prononce dans l'analyse des besoins de son enfant, mais il a également un rôle à jouer quand vient le temps de déterminer les contenus à aborder lors des groupes de parents, par exemple.

Note méthodologique

58 entrevues de parents et 37 entrevues auprès d'intervenants (CJ, CSSS ou organisme communautaire) et de gestionnaires (CJ ou CSSS) ont été analysées. Les entretiens ont été choisis au hasard jusqu'à saturation des données. Une analyse de contenu thématique a permis d'identifier les thèmes récurrents dans le discours des différents acteurs (parents et intervenants/gestionnaires).

Paroles d'intervenants

Empowerment et approche participative

« Plutôt que de dire fait ça, ça, ça…sont toutes ensemble…y discutent ensemble, y'échangent ensemble… » (6_3_ 5_20-02-12)
« Pis ils ne sentent pas nécessairement que c'est sa bibitte à lui qu'on veut aller gratter, t'sais on parle et bon puis si le chapeau te fait, tu le mets pis tant mieux si tu peux aller te chercher des outils. » (7_7_5_12-12-11)
« S'asseoir autour d'une table avec tous les gens pis de dire aux personnes heu…à la famille, aux parents : ben là maintenant, qu'est-ce que vous pensez? Comment vous voyez ça? Pis non pas d'être là nous, autour de la table, comme intervenants, pis de gérer ça. Tsé, de remettre aux parents, […] qu'est-ce que tu penses qui est bien de travailler, toi t'en es où par rapport à…mettons, services à la DPJ ou…dans ton plan d'intervention, […] c'est de mettre la personne au centre. » (8_5_3_10-05-12)

« Les différences, moi je pense que quand que les parents mettons allent au CLSC prendre un groupe d'habiletés parentales, j'pense vraiment que c'est comme axé sur la tâche de aujourd'hui. […] Je sais pas jusqu'à quel point la place est laissée à dérouter sur d'autres choses là dans ces programmes-là. Tandis qu'au PAPFC, j'ai l'impression que oui t'sais on va aborder ça t'sais ces choses-là de base que si le besoin est présent, mais en même temps, si que la maman arrive pis y'est arrivé quelque chose dans sa semaine, […] t'sais si elle a eu une chicane de couple mettons, a va avoir quand même la place d'en parler. » (8_3_4_16-08-12)

Paroles de parents

Empowerment et approche participative

« Y s'mettent à même niveau qu'toi, y s'mettent pas mieux qu'toi. » (6_PAPFC_1_TC_03

« C'est pas euh «ok aujourd'hui on va faire ça», […] «ok faut que tu fasses ça comme ça». […] T'sais on est toutes là, on parle de nos expériences. » (11_PAPFC_2_CLV_ 02)

« J'ai aimé beaucoup beaucoup la dynamique de groupe là-dedans parce que moi, […] avoir un prof en avant qui nous dicte les conduites à faire, les conduites à suivre, les règles, […] j'ai détesté ça. » (8_PAPFC_1_SS-A_01(2e))

« Eux autres y trouvent des solutions avec toi pis ils te laissent trouver la solution » (5_PAPFC_1_NB_07)

« Le parent est toujours impliqué. Ben important » (9_PAPFC_1_RC_01)

« T'as le droit beaucoup plus de t'exprimer. » (6_PAPFC_1_LF_02(2e))

« Eux autres ce qui veulent, c'est que tu deviennes ta propre DPJ. Que t'ailles plus besoin d'eux autres après. » (8_PAPFC_1_SS-A_01(2e)

Intervention basée sur le modèle écosystémique

L'intervention repose sur une **vision élargie des problèmes**. Les intervenants reconnaissent l'adversité du contexte dans lequel se sont développées les difficultés du parent. Ainsi, contrairement à d'autres programmes, le PAPFC[2] repose sur l'implication de tous les membres de la famille et de l'environnement et offre une **intervention multidimensionnelle**. Les enfants reçoivent des activités de stimulation et de dépistage au niveau du développement, les parents sont accompagnés, outillés et soutenus dans leur rôle de parent et des activités favorisent la création d'un réseau de soutien. L'intervention proposée est **continue et intensive**. Le fait que le programme soit d'une durée de deux ans est particulièrement apprécié des parents et intervenants, puisqu'il permettrait de répondre plus adéquatement aux besoins des familles. Le **travail en partenariat** entre établissements (CJ et CSSS) et organismes communautaires est particulier au PAPFC[2]. La collaboration entre les différents partenaires permet de consolider les liens professionnels (rassemblement autour d'un projet commun), améliore la communication entre les intervenants et offre une complémentarité d'expertises. Les intervenants soulignent également que le PAPFC[2] est un **programme qui est spécifique à la négligence,** ce qui est nouveau dans leur institution.

Paroles d'intervenants

« Moi j'trouve que le programme PAPFC, […] y'est global là. T'as de tout là-dedans là. T'sais, oui t'as le PSI, t'as des suivis individuels… mais t'as aussi des activités collectives, t'as aussi le groupe. » (4_8_3-5_15-12-11)

« On les encourage aussi à participer à d'autres choses qui se passent dans le service communautaire de leur région. » (4_4-5_1_01-02-12)

« Travailler tout seul au CSSS, travailler tout seul au CJ, travailler tout seul dans un organisme communautaire, dans le monde de la négligence, tu y arriveras jamais. […] C'est tellement complexe le monde de la négligence que tu y arriveras pas, pis en plus tu rendras pas service à cette clientèle là parce qu'ils vont revenir, parce que t'auras pas réussi à contrer la négligence. » (3_1-2-3_2-3_17-11-11)

Paroles de parents

« Certains groupes sont juste acquis pour les enfants, on dirait qu'on est comme plus exclus. Tandis qu'avec le PAPFC, ça touche les deux : la famille, les parents ainsi que… t'sais ça touche tout le monde en même temps. » (4_PAPFC_8_MV_03)

« T'sais mettons qu'on vivait des problèmes à maison, ben là on arrivait le jeudi […] pi on pouvait en parler, la psychoéducatrice était là pi la madame de la DPJ. Fait que à ce moment-là, t'sais c'était plus facile de dealer tout suite avec le problème qu'on vivait que t'sais d'attendre. Pis ça trainait pas. […] Fait que je trouvais ça ben euh, ben pratique. » (8_PAPFC_4_ASJ_03)

Le sentiment d'appartenance créé par les activités collectives

Lors des entretiens, l'activité de groupe de parents était largement abordée par les parents et les intervenant(e)s. Ils en parlent généralement de manière très positive en soulignant l'**atmosphère agréable** qui y règne. Le fait que les groupes se déroulent dans des locaux chaleureux (organisme communautaire), que des collations et cafés soient fournis et que les animateurs soient dynamiques et fassent preuve d'un sens de l'humour sont des éléments qui contribuent au plaisir des participants. Également, les parents soulignent le caractère souple du groupe dans lequel le fonctionnement et les contenus ne sont pas trop rigides. Le matériel adapté (images, couleurs) rendrait également l'apprentissage plus agréable. Le groupe de parents participe également à **briser l'isolement social** et à créer des liens. Les parents peuvent ainsi partager avec des gens qui vivent une situation semblable à la leur. Finalement, il se développe beaucoup d'**entraide entre les participants.** Ils partagent des idées, des trucs et ils sont valorisés de pouvoir aider à leur tour. Un sentiment d'appartenance, de communauté, l'impression de faire partie d'une famille se crée.

Paroles d'intervenants

« Ces parents-là, y'a pas beaucoup de moment de plaisir, vraiment pas. Fait que ça c'est vraiment une grande force si on veut changer des choses, on sait que ça se fait dans le plaisir. Ça ne se fait pas avec juste de la coercition, à long terme on s'aide pas. » *(5_1_ 5_27-04-12)*

« Tandis qu'ici c'est en groupe, non seulement ils s'expriment, mais ils réalisent aussi peut-être qu'ils ne sont pas tous seuls, « ah ouin, lui aussi, il a osé le dire et moi aussi c'est c'que j'vis » t'sais. » *(7_7_ 5_12-12-11)*

« Des fois, c'est eux qui apportent des bonnes réponses, des fois c'est d'autres parents qui vont leur suggérer. » *(5_7_4_24-04-12)*

Paroles de parents

« Au PAPFC c'est «smooth», c'est vraiment là, on relaxe. On «call» la pause cigarette, ben tout le monde, boom! […] C'est pas comme […] «ok, de telle heure à telle heure c'est ça, telle heure à telle heure c'est ça». C'est une discussion ouverte, […] t'sais c'est comme si ça serait un café entre nous là. » *(8_PAPFC_1_SS_A_01)*

« On rit tout le long. Autant que les choses peuvent être sérieuses, on trouve une façon de trouver l'humour dans les choses. » *(6_PAPFC_1_LF_02)*

« Tu te sens bien de savoir que y'en a d'autres personnes qui sont dans les mêmes problèmes que toi. Puis, t'sais que t'es pas tout seule à vivre… (La même situation?) C'est ça. » *(6_PAPFC_1_MC_01(2e))*

« Ce qui est le fun avec le PAPFC, c'est que c'est un groupe de parents qui donne tout à chacun leur expérience ou leur opinion, pis c'est le fun parce que là tu prends des bouts, parce que là-dedans y'en a qui ont sept enfants, y'en a d'autres qui en ont quatre, y'en a qui en ont juste un. Mais c'est toute de l'information ou des p'tits trucs qu'on peut se partager. C'est ça que j'aime de ce cours-là. » *(4_PAPFC_3_AL_03)*

« T'sais au cours d'un même groupe genre, même séance-là, on peut tous pleurer, on peut tous rire aux éclats pi t'sais on voit toutes les émotions. J'aime ça au boute. » *(5_PAPFC_1_IB_03)*

Relation positive entre les participants et les animateurs

Il semble que l'approche privilégiée par le PAPFC[2] amène la création de liens parents-animateurs qui vont au-delà du simple rapport client-professionnel. Leur relation est teintée de **contacts personnalisés** et les parents sont fiers de partager leurs succès avec les animateurs. Les parents parlent également de la **disponibilité** des animateurs. Ils relatent la possibilité d'arriver au bureau des animateurs sans s'annoncer (rencontre informelle), le fait qu'ils sont disponibles, même en dehors des heures prévues pour les rencontres, et qu'ils sont «là pour nous». Dans le même sens, ils soulignent qu'ils reçoivent une **écoute empathique** et qu'ils se sentent compris. Finalement, une caractéristique importante nommée par les participants est la présence de **non-jugement** dans la relation. Les parents ont le sentiment que tout le monde a droit à son opinion et à l'erreur et ils soulignent l'ouverture d'esprit des animateurs.

Paroles d'intervenants

« On essaye de de porter attention de de ce qu'ils nous ont dit pis tout ça. Pis souvent la veille, je regarde mes notes […] t'sais, telle à parler de telle affaire difficile pour elle, t'sais euh ou a m'a dit euh que son fils était pour se faire baptiser en fin de semaine. Fait que quand y'arrivent, on les accueille pis pour moi, c'est important de dire «pis ton baptême en fin de semaine?» T'sais. » (1_8_3_15-11-11)

« Y sont fiers de venir me voir. On dirait que ça les motive le fait que y'a un lien, y veulent comme qu'on soit fières. Fait que quand on leur donne des petits défis là, c'est sûr qu'ils vont le remplir parce qu'y veulent revenir pis y veulent te le dire qu'ils ont réussi là t'sais. » (1_8_3_15-11-11)

Paroles de parents

« Sont plus impliqués. T'sais mettons que t'as besoin d'eux autres, tu les appelles, même si c'est le répondeur, y retournent ton appel le plus vite possible. Sont toujours là, dans n'importe quelle situation pour t'aider, que tu sois triste ou que tu as besoin de te défouler. Ils sont tous le temps là. » (9_PAPFC_8_VD_01)

« [Les animatrices] ben sont là pour t'écouter pis comprendre. » (8_PAPFC_1_LT_03)

« Ben PAPFC, c'est, tu peux dire ce que tu veux pis y te jugent pas, c'est ça qui est le fun. Même si ton enfant y'est difficile ben y te jugent pas, y te comprennent. C'est ça que ça prend. » (4_PAPFC_8_BJ_02)

«Tout le monde respecte tout le monde, tout le monde donnent leur opinion, ils te jugent pas, ils te critiquent pas euh, même que y vont te donner des opinions.» (4_PAPFC_3_AL_03)

Méfiance / confiance envers les intervenants et les services

La relation que les parents développent avec les animateurs permet de diminuer la méfiance et d'augmenter leur confiance envers les autres intervenants (p.ex. CJ et CSSS). Elle suscite également une ouverture aux services proposés. Les parents se confient davantage aux animateurs. Ils ont **confiance** en eux, malgré des expériences négatives avec les services dans le passé. Ils les perçoivent comme étant honnêtes, loyaux et compétents. La règle de **confidentialité** à l'intérieur du groupe favoriserait les confidences. De plus, le fait que les activités se déroulent dans un **contexte communautaire** contribue à diminuer la méfiance, puisque les organismes communautaires sont perçus comme moins intimidants. Ils sont familiers pour les participants, à l'opposé de la DPJ qui est perçue plus contrôlante et menaçante pour les familles. Tout ceci fait en sorte que des parents qui n'étaient peut-être pas volontaires à participer au début développent une **motivation intrinsèque**. Alors qu'au départ ils avaient le sentiment d'être obligés de participer, ils s'impliquent maintenant parce qu'ils le désirent.

Paroles d'intervenants

« On présente ça comme un projet… c'est plus la façon dont c'est présenté, les gens se sentent pas menacés. » *(5_6_1_01-05-12)*

« Ce que je remarque, c'est que moi souvent quand je rencontre les familles, […] y'ont peur en guillemets (rire). Ils ont peur euh, des, des psychoéducatrices ou des travailleurs sociales parce qu'ils auraient peur de se faire rapporter à la DPJ. […] Il me semble que les filles [animatrices du PAPFC] sont capables d'aller chercher beaucoup plus de […] d'émotions, de ressenti puis de, de la part des parents. » *(7_7_5_12-12-11)*

Paroles de parents

« T'as même pas peur que ce soit une travailleuse sociale là. Tu peux parler avec, tu peux lui dire n'importe quoi. » *(5_PAPFC_1_AB_01)*

« C'est comme y disent, qu'est-ce qui arrive à Las Vegas reste à Las Vegas, c'est comme nous autres. Notre motif, c'est que qu'est-ce qui arrive au PAPFC, reste au PAPFC. » *(9_PAPFC_2_JAT_05)*

« Faut que ça vienne de toi-même. Comme moi, c'est volontaire, la. Moi le dossier a été fermé, ça va faire quatre ans. […] La deuxième année, c'tait plus par obligation, là j'y allais vraiment pour moi-même. » *(4_PAPFC_1_CS_02)*

En conclusion, la grande majorité des éléments nommés sont partagés par les parents et les intervenant(e)s. Ceci laisse entendre que l'adoption d'un cadre théorique particulier au PAPFC^2 amène des différences facilement notables dans l'intervention.

Il semble que le cadre théorique sur lequel s'appuie le PAPFC^2 (empowerment/approche participative et écosystémie) permet de mener des interventions qui sont différentes de celles que reçoivent normalement par ces familles. Le PAPFC^2 leur permet de jouer un rôle actif dans lequel elles doivent notamment exprimer leur point de vue. De cette approche découlent des attitudes favorables au développement du pouvoir d'agir, à la création d'un sentiment d'appartenance, au développement d'une relation positive entre les parents et les animateurs et à l'émergence d'une confiance envers les autres intervenants et services. Ces résultats font échos aux propos de Firestone (2009) qui indiquait que les interventions basées sur l'empowerment favorisent l'échange d'informations entre familles et intervenants, renforce le rôle du parent, puisque celui-ci participe à l'élaboration de la solution et à son application, diminue les conflits entre le parent et le professionnel (travail en collaboration) et augmente la confiance du parent envers la protection de la jeunesse. Pour terminer, soulignons l'approche propre au PAPFC^2 est grandement appréciée des parents et des intervenant(e)s qui y participent.

Constat

LES PARENTS ET LES INTERVENANTS CONSIDÈRENT QUE LE PAPFC^2 SE DIFFÉRENCIE DES AUTRES PROGRAMMES PAR :

1) SON APPROCHE BASÉE SUR LES FORCES ET SUR LE POUVOIR D'AGIR DANS UN CADRE ÉCOSYSTÉMIQUE;
2) LE SENTIMENT D'APPARTENANCE QUE CRÉE LE GROUPE;
3) LA RELATION ENTRE LES PARENTS ET LES ANIMATRICES\ANIMATEURS;
4) LA CONFIANCE QUI S'INSTALLE ENVERS LES AUTRES INTERVENANTS ET SERVICES.

Conclusion et recommandations

Les connaissances actuelles issues des récentes études cliniques et de santé publique témoignent de l'ampleur du phénomène de la négligence parentale et des effets néfastes que celle-ci entraine sur le bien-être et le fonctionnement de tous les membres de la famille qui sont touchés (Barlow & Stewart-Brown, 2005; Chamberland et al., 2012; Dubowitz & Bennet, 2007; Léveillé & Chamberland, 2010; Mackenzie, Kotch, Lee, Augmsberger, & Hutto, 2011; Tanner & Turney, 2003; Trocmé et al., 2005). Ces nouvelles connaissances ont pavé la voie à plusieurs avenues pertinentes pour guider la mise en œuvre de programmes d'intervention visant à mieux soutenir les familles afin, ultimement, d'optimiser le développement des enfants et de briser le cycle intergénérationnel de la transmission de la négligence. Au Québec, certains programmes prometteurs, qui s'appuient sur des données probantes, sont actuellement en phase d'implantation. Dans le contexte d'une mobilisation nationale entourant la dispensation des services aux familles les plus vulnérables, le MSSS a proposé en 2011 de financer une recherche évaluative visant à mieux documenter l'implantation et les effets de deux programmes prometteurs en négligence. Les deux programmes retenus (PAPFC2 et PSI) ont la particularité d'adopter des modalités de soutien distinctes, tout en visant une clientèle similaire et d'avoir en commun de ne pas miser sur l'apport de familles de soutien (aide paraprofessionnelle).

L'évaluation de tels programmes constitue en soi un défi considérable compte tenu des caractéristiques particulières de cette clientèle qui n'est pas toujours facile à rejoindre. Une telle évaluation nécessite des adaptations particulières sur les méthodes de collecte de données et les instruments utilisés (langage accessible, temps de passation, etc.). Une des forces du présent projet d'évaluation repose précisément sur les efforts réalisés pour ajuster les stratégies de collecte à cette clientèle, ce qui nous a permis de rejoindre un nombre impressionnant de familles (n= 93). Un lien étroit et une communication constante entre les intervenants et l'équipe de recherche ont rendu possible le développement d'un devis d'évaluation cohérent avec la réalité du programme et des familles et cela a grandement facilité le recrutement des familles participantes. La souplesse dont les assistantes de recherche ont fait preuve tout au long de la collecte des données (rencontres à domicile, approche détendue cohérente avec la philosophie du programme, disponibilités variées – en journée, en soirée, en semaine, la fin de semaine) est certainement un facteur qui a favorisé la participation des familles. De plus, il est important de souligner le souci des chercheurs d'adopter une perspective élargie en recueillant des données auprès des différents acteurs concernés (parents, animateurs, intervenants, gestionnaires, assistantes de recherche), par l'utilisation de méthodes de collecte de données diversifiées (entretiens semi-structurés, outils standardisés, données administratives, observations). La stratégie de triangulation des données adoptée dans ce projet représente un atout important qui permet de nuancer et de renforcer l'interprétation des résultats obtenus.

Des résultats encourageants !

Certains résultats obtenus sont encourageants quant aux effets des mesures proposées dans le cadre du PAPFC[2]. Précisions que ce sont davantage les patrons de résultats qui nous confortent quant aux retombées du programme. À cet égard, on retient la convergence observée entre les différents acteurs concernés par le programme (parent, animateur, observateurs) et les diverses approches méthodologiques adoptées (quantitatives et qualitatives). Le fait que les familles ayant participé au programme depuis deux ans se démarquent des autres familles sur plusieurs indicateurs positifs laisse à penser que les activités proposées ont atteint certaines de leurs cibles (notamment au chapitre de la

réduction du stress parental et du degré de préoccupation plus faible des intervenants concernant la capacité des mères à répondre aux besoins de leurs enfants). Les résultats rapportés en lien avec la réduction des taux de signalement des enfants représentent également une donnée positive. Par ailleurs, les familles ayant complété deux ans de participation apparaissent mieux intégrées socialement : elles apprécient davantage les services communautaires et leur réseau social est plus resserré autour de figures positives susceptibles de les soutenir dans l'exercice de leur rôle parental. Enfin, les nombreux propos recueillis auprès des parents et des intervenants tout au long de l'application du programme témoignent également de retombées positives du programme pour les familles.

Malheureusement, les mesures développementales et d'adaptation de l'enfant ne semblent pas se distinguer en fonction de la participation au programme. Les effets observés ou les changements notés suite à la participation au programme doivent être analysés selon une perspective séquentielle conforme au modèle logique du PAPFC². En respect de cette perspective, les changements au sein des parents, de la famille et de sa relation avec la collectivité doivent d'abord s'opérer avant que des répercussions ne soient visibles sur les enfants. Il serait donc intéressant d'évaluer le développement des enfants à plus long terme. Des recherches futures pourraient également porter sur le lien entre l'intensité des services reçus par les enfants et leur trajectoire développementale.

Quelques pistes de réflexion et quelques recommandations

Les résultats de cette étude évaluative du PAPFC² génèrent également des questionnements qui, ultimement, s'avèrent des avenues pertinentes d'intervention ultérieure ou de recherche. Une brève description de ces diverses avenues est formulée.

<u>L'implantation d'une approche participative</u>**.** L'approche participative sur laquelle s'appuie le PAPFC² diffère de l'approche normalement utilisée dans les institutions qui offrent des services aux familles en situation de négligence (Firestone, 2009). Cependant, il semble qu'une fois soutenus par des activités de formation continue, de monitorage et de co-développement, les animateurs du PAPFC² s'approprient et appliquent aisément les principes relatifs à l'approche participative. Les animateurs ont également le mandat d'agir en tant qu'agents multiplicateurs auprès des intervenants (CJ, CSSS) qui assurent le suivi individuel et les actions directes auprès des enfants. Nos observations laissent toutefois entendre que ces intervenants ne connaissent pas toujours bien cette nouvelle approche ou philosophie d'intervention. Serait-il nécessaire que tous les intervenants (CJ, CSSS, organisme communautaire) impliqués dans le programme, même si ce n'est pas à titre d'animateur, soient formés et reçoivent un soutien pour faciliter l'intégration d'une vision commune par tous les intervenants oeuvrant de près ou de loin dans le PAPFC²?

<u>L'intensité de services auprès des enfants</u>**.** Les résultats ne permettent malheureusement pas d'affirmer que le programme est lié à une amélioration du développement des enfants participants. On remarque d'ailleurs que les difficultés langagières sont très présentes chez ces jeunes. Cela soulève des questionnements quant aux services offerts : les enfants participant au programme bénéficient-ils d'une intensité de services suffisante? Est-ce que tous les enfants ont accès à des services en orthophonie (p.ex. en milieu rural) ? Les résultats de notre recherche, à l'instar des recherches scientifiques, suggèrent qu'un nombre important d'enfants grandissant en contexte de négligence développe des problématiques qui portent ombrage à leur trajectoire développementale. Il est donc crucial que ces enfants soient rapidement entourés par des personnes qui pourront les soutenir dans leur développement.

L'intégration dans la communauté. Le fait d'offrir des services dans un cadre communautaire semble favoriser l'intégration et la participation sociales des familles. Ainsi, l'expertise des intervenants du CJ et du CSSS est appréciée par les parents et se révèle bénéfique lorsque l'intervention est offerte dans le milieu de vie des participants (domicile ou organismes communautaires). Cela favoriserait notamment le transfert d'un soutien formel (offert par des professionnels) vers un soutien informel offert par les amis, la famille et la communauté. La formation de ce réseau permettrait à la famille de ne pas « s'écrouler » quand les interventions formelles prennent fin.

Le travail intersectoriel et la coordination des services. La collaboration entre différences instances représente une force du PAPFC². Elle permet aux familles d'apprivoiser les différents services et assure une continuité dans l'intervention. Ce travail en concertation demande des ressources disponibles pour coordonner les services et s'assurer que les services travaillent dans la même direction, avec la même philosophie d'intervention. La coordination et les formations continues sont un atout non-négligeables pour assurer une cohérence et une pérennité des interventions.

Les familles qui demeurent dans le programme pendant plus de deux ans. Les résultats de l'étude suggèrent que les familles qui sont dans le programme depuis plus de deux ans présentent des résultats moins positifs que les familles qui terminent le programme dans le temps prescrit. Ces familles semblent présenter des problématiques trop « lourdes » ne leur permettant pas de réaliser les acquis suffisants pour quitter le programme après 2 ans. Le PAPFC² est-il « suffisant » pour ces familles? Ne bénéficieraient-elles pas d'une intervention plus adaptée à leur situation ? On remarque notamment que les familles pour lesquelles peu de changements sont rapportés ont un passé « non réglé », des problèmes de santé mentale et de toxicomanie. Un « PAPFC+ » intégrant davantage de services spécialisés, notamment en santé mentale, pourrait davantage convenir à ces familles.

Histoires de cas

En guise de conclusion, et afin d'illustrer les résultats rapportés, nous vous offrons l'histoire de quatre familles. Deux histoires racontent l'évolution de familles pour lesquelles il y a eu une amélioration de la situation familiale, alors que les deux autres relatent l'expérience de familles pour lesquelles les animatrices ont remarqué peu de changement. Dans les deux cas (amélioration ou non) l'histoire d'une famille qui a été longtemps dans les services sera rapportée, de même que celle d'une famille qui a eu un court passage dans le PAPFC^2.

Famille 1 :

Amélioration de la situation familiale, passage court

La famille des Beaulieu est composée de trois enfants. L'un des enfants présente une trisomie 21. Avant l'arrivée de la famille dans le PAPFC^2, à l'été 2012, une psychoéducatrice du CSSS avait fait une référence en 2e ligne pour la problématique de trisomie de l'enfant. À ce moment, la mère, Karine, était très réticente et méfiante envers l'ensemble des services et n'avait pas donné suite à cette référence. À l'annonce du diagnostic de trisomie, la famille s'est repliée sur elle-même. En effet, les valeurs familiales des Beaulieu allaient à l'encontre de la demande d'aide, car celle-ci témoignerait d'un signe de faiblesse.

Quelques temps après l'intervention du CSSS à l'été 2012, un signalement est fait et retenu par la Direction de la protection de la jeunesse sous le motif de la négligence quant aux soins de base, aux soins de santé. De plus, les enfants présentaient de grands besoins au niveau des soins dentaires. À ce moment, il est rapporté que la mère est très peu sensible aux besoins et aux difficultés de ses enfants et qu'elle banalise leur situation.

Le sentiment d'urgence d'agir créé par l'intervention de la DPJ et l'approche particulière du PAPFC^2 amène la mère à accepter les différents services proposés. L'enfant présentant une trisomie bénéficie de services de deuxième ligne adaptés à sa situation. Une travailleuse sociale et une psychoéducatrice du CSSS interviennent également auprès de la famille. Deux plans de services individualisés sont réalisés avec cette famille au cours de l'année 2013.

À ce jour, l'ensemble des dossiers médicaux des enfants est à jour et ils reçoivent tous les services nécessaires en lien avec leurs besoins. Karine assiste aux rencontres proposées par les établissements et fait un suivi régulier auprès des intervenants concernant les interventions menées auprès de ses enfants. Une grande attention est portée envers les besoins et les difficultés des enfants et des réactions adaptées de la part de Karine sont rapportées.

En 2014, la protection de la jeunesse ferme le dossier et quelques mois après, la famille termine sa participation au PAPFC^2.

Famille 2 :

Amélioration de la situation familiale, passage long

France et Benoît sont les parents de deux enfants; Samuel et Amélie. Benoît présente une problématique de consommation.

En 2006, à la suite d'une décision du Directeur de la protection de la jeunesse, les enfants ont reçu une ordonnance de placement jusqu'à majorité. Les enfants ont été placés chez la sœur de la mère. Les parents sont en réaction face aux décisions prises par la protection de la jeunesse et présentent des difficultés à créer d'un lien de confiance avec les intervenants du PAPFC[2]. Toutefois, l'approche particulière du programme a favorisé la création d'une alliance avec les animatrices.

De 2009 à 2011, France participe activement au PAPFC[2] et aux différents services mis en place par le Centre jeunesse, le CSSS et l'organisme communautaire. Toutefois, Benoît ne prend pas part à ces interventions. En 2011, France exige que son conjoint cesse sa consommation d'alcool, sans quoi, elle demandera la garde des enfants. Depuis ce moment, Benoît est sobre et participe activement aux interventions mises en place. Il s'implique dans les activités de l'organisme communautaire, assiste aux plans de services individualisés et y prend part en nommant ses besoins et ceux de ses enfants et s'implique activement au sein de la communauté. Puis, France suit un cours de formation professionnelle et retourne sur le marché du travail. Monsieur se trouve également un emploi. Au courant de cette dernière année, France et Benoît visitent leurs enfants placés chez la sœur de France. Cependant, cette dernière commence à s'essouffler en raison des comportements difficiles de Samuel et des difficultés d'apprentissage et d'anxiété d'Amélie.

En 2011, une rencontre avec le réviseur à la protection de la jeunesse a lieu. Les parents s'y préparent avec les intervenants du PAPFC[2]. Quelques temps après cette rencontre, les enfants sont de retour dans la famille. À ce moment, Francee est intéressée à participer de nouveau aux modules de groupes de parents du PAPFC[2], car elle désire s'assurer de maintenir ses acquis. De plus, étant donné que le CSSS et la protection de la jeunesse se retirent du dossier, France désire avoir une ressource à laquelle se référer en cas de besoin et ce, d'autant plus que les enfants présentent diverses problématiques. Au total, elle participe donc à six modules des groupes de parents.

Suite au retour des enfants dans la famille (de 2011 à 2014) la mère participe à différentes activités dans l'organisme communautaire, dont des groupes de soutien et elle contribue à la mise en place d'activités tout en effectuant plusieurs actions bénévoles. Au besoin, les parents demandent de l'aide à l'organisme communautaire et formulent adéquatement leurs besoins et ceux de leurs enfants. Des interventions à domiciles sont également réalisées de façon ponctuelle, à la demande des parents. Les enfants bénéficient d'une grande diversité d'actions directes, dont l'aide aux devoirs, la participation à un groupe d'habiletés sociales, de la musicothérapie, de l'art-thérapie, la participation à des activités sportives, etc.

Famille 3 :

Peu d’amélioration de la situation familiale, passage court

Catherine et Karl sont les jeunes parents de Zoé, âgée de trois ans. Tous deux ont reçu des services de la protection de la jeunesse au cours de leur enfance et de leur adolescence qui ont été ponctuées par divers placements en famille d’accueil et en centre de réadaptation. Les deux parents consomment régulièrement du cannabis et ne bénéficient d’aucun service en lien avec cette consommation. Karl serait peu engagé et impliqué auprès de Zoé qui présente des indices de retard langagier.

À l’hiver 2013, Zoé est placée en famille d’accueil à la suite d’un signalement. En réponse au placement, Catherine va vivre chez son père pour une durée d’environ trois mois et Zoé réintègre le milieu familial de façon progressive pendant ce temps. Catherine est contrainte à participer au PAPFC[2] par la Direction de la protection de la jeunesse, ce qui ne lui plait pas. À ce même moment, Catherine retire sa fille de son milieu de garde, en alléguant des soupçons d’abus sexuels. L’enfant ne fréquente plus de services de garde depuis cet évènement.

Le couple de Catherine et Karl est très instable. Les ruptures et réunions s’enchainent, ce qui occasionne des déménagements fréquents. En ce qui a trait aux services reçus par la famille, Karine a participé à deux modules de groupes de parents offerts par le PAPFC[2], mais elle doit les recommencer en raison du nombre élevé d’absences. En effet, la mobilisation de la mère envers les services est peu constante, ce qui rend l’intervention plutôt difficile. L’humeur et la consommation de drogue seraient à l’origine de cette inconstance dans le suivi. Quant aux liens avec la famille élargie, Catherine entretient une relation conflictuelle avec son père et sa conjointe. Durant un certain temps, la grand-mère est venue apporter de l’aide et du soutien à Catherine et Karl. Toutefois, celle-ci présentait peu de vigilance envers la sécurité de Zoé et présentait elle-même des comportements négligents. La protection de la jeunesse est toujours impliquée dans la vie de cette famille et celle-ci demeure inscrite au PAPFC[2].

Famille 4 :

Peu d’amélioration de la situation familiale, passage long

Isabelle, est mère de deux filles, Sarah et Camille, âgées respectivement de 22 et 9 ans. En 1994, alors que Sarah était âgée de deux ans, Isabelle a reçu des services en psychoéducation du CSSS. À l’âge de 10 ans, Sarah a été placée en famille d’accueil et n’est jamais retournée habiter avec sa mère. À la naissance de Camille, en 2006, Isabelle est en centre de désintoxication en cure fermée en raison de sa problématique de consommation.

Quelques mois après la naissance de Camille, la Direction de la protection de la jeunesse retient un signalement concernant l’enfant, alors âgée de six mois. À la suite de l’évaluation des Centres Jeunesse, ces derniers en conviennent que la problématique de consommation de la mère l’empêche d’assurer la pleine sécurité de l’enfant. Durant les trois années suivant la rétention de ce signalement, Camille a été placée à trois reprises en famille d’accueil et elle est retournée vivre avec sa mère entre les placements. Les motifs de négligence et de mauvais traitements psychologiques étaient sous-jacents à ces mesures.

La mère a commencé à participer au PAPFC[2] en 2007, lorsque Camille était âgée de 3 ans et quelques mois après, le dossier CJ à l’application des mesures a été fermé. De 2007 à 2012, la mère a fait plusieurs allées et retours dans le PAPFC[2]. En 2009, Isabelle est contrainte d’y participer en raison de l’implication de la Direction de la protection de la jeunesse. Isabelle participe également à une cure de désintoxication en milieu fermé pour sa consommation. Une référence est également faite au CSSS dans un programme pour la consommation et la santé mentale, amis Isabelle n’assiste qu’à la première rencontre. Isabelle a bénéficié également de services de différents organismes communautaires. Cependant, certaines caractéristiques de la mère rendent les interventions plus ardues, dont des crises de colère menant à des désorganisations en situation de groupes.

En outre, ses traits de personnalité font en sorte qu’il est difficile pour Isabelle de se créer un réseau social et de le conserver. Quant à ses relations conjugales, Isabelle entretient des relations avec des conjoints présentant également des problématiques de consommation, ce qui a pour effet de compromettre la sécurité de Camille.

Un troisième signalement est retenu par la Direction de la protection de la jeunesse lorsque Camille est âgée de 7 ans. Depuis ce dernier, Camille demeure en placement chez sa sœur aînée. Au cours de la dernière année, Isabelle a réintégré les groupes de parents du PAPFC[2] et elle a participé à l’élaboration d’un plan de services individualisés. Cependant, il s’avère que l’intervention est plutôt difficile auprès d’Isabelle compte tenu du fait qu’elle soit grandement centrée sur ses besoins personnels et très peu envers ceux de l’enfant et que ses problèmes de consommation et de santé mentale demeurent.

Références

Abidin, R. R. (1990). *Parenting Stress Index (PSI)*. Pediatric Psychology Press.

Association des centres jeunesse du Québec. (2014). *Bilan des Directeurs de la protection de la jeunesse,* Bibliothèque et archives nationales du Québec : Québec.

Bardin, L. (2007). *L'analyse de contenu*. Paris : Presses Universitaires de France.

Barlow, J., & Stewart-Brown, S. (2005). Child abuse and neglect. *The Lancet*, *365*(9473), 1750-1752.

Belsky, J. (1993). Etiology of child maltreatment: A developmental ecological analysis. *Psychological bulletin*, *114*(3), 413.

Bigras, M., LaFreniere, P.J., & Abidin, R.R. (1996). *L'Indice de stress parental : manuel francophone en complément à l'édition américaine*. Toronto : Multi-Health systems.

Bonin, M., Robaey, P., Vandaele, S., Bastin, G. L., & Lacroix, V. (2000). *Questionnaires sur les étapes du développement : évaluation de l'enfant par les parents,* Baltimore, MA : Paul H. Brookes Publishing Co.

Bricker, D., & Squires, J. (1999). *Ages and Stages Questionnaire : A parent-completed, child-monitoring system (2nd edition),* Baltimore, MA : Paul H. Brookes Publishing Co.

Chamberland, C., Lessard, D., Lacharité, C., Dufour, S., Lemay, L., Clément, M.-E., . . . Mercier, V. (2012). *Recherche évaluative de l'Initiatives AIDES: Rapport final présenté à la Stratégie nationale de prévention du crime du gouvernement du Canada (SNCP), en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique du Québec*, Montréal, Canada: Université de Montréal.

Coohey, C. (2006). Social networks, informal child care, and inadequate supervision by mothers. *Child welfare*, *86*(6), 53-66.

Coulton, C. J., Korbin, J. E., & Su, M. (1999). Neighborhoods and child maltreatment: A multi-level study. *Child Abuse & Neglect*, *23*(11), 1019-1040.

Crittenden, P. M. (1985). Social networks, quality of child rearing, and child development. *Child Development*, *56*(5), 1299-1313.

Dane, A. V., & Schneider, B. H. (1998). Program integrity in primary and early secondary prevention: Are implementation effects out of control? *Clinical Psychology Review*, *18*(1), 23–45.

DePanfilis, D., & Dubowitz, H. (2005). Family connections: A program for preventing child neglect. *Child Maltreatment*, *10*(2), 108-123.

Dionne, C., Squires, J., Leclerc, D., Péloquin, J., & McKinnon, S. (2006). Cross-Cultural Comparison of a French Canadian and US Developmental Screening Test. *Developmental Disabilities Bulletin*, *34*, 43-56.

Domitrovich, C. E., & Greenberg, M. T. (2000). The study of implementation: Current findings from effective programs that prevent mental disorders in school-aged children. *Journal of Educational and Psychological Consultation*, *11*(2), 193–221.

Dubowitz, H., & Bennet, S. (2007). Physical abuse and neglect of children. *The Lancet, 369*(9576)*,* 1891-1899.

Dufour, S., Lavergne, C., Larrivée, M. C., & Trocmé, N. (2008). Who are these parents involved in child neglect? A differential analysis by parent gender and family structure. *Children and Youth Services Review*, *30*(2), 141-156.

Dunn, L. M., & Dunn, L. M. (1981). *Peabody Picture Vocabulary Test: Forms L and M*. American Guidance Service.

Durlak, J. A., & DuPre, E. P. (2008). Implementation matters: A review on the influence of implementation on program outcomes and the factors affecting implementation. *American Journal of Community Psychology*, *41*(3–4), 327–350.

Éthier, L.S., Bourassa, L. Klapper, U., & Dionne, M. (2006). *L'évolution des familles négligentes : chronicité et typologie. État de suivi 1992 à 2005*. Rapport de recherche du Fond Québécois de la Recherche de la Société et de la Culture, Gouvernement du Québec.

Éthier, L. S., Couture, G., Lacharité, C., & Gagnier, J. P. (2000). Impact of a multidimensional intervention programme applied to families at risk for child neglect. *Child Abuse Review 9(1),* 19-36.

Éthier, L. S., & Lacharité, C. (2001). Les causes et les effets de la négligence envers les enfants : Quels sont les constats de la recherche? *Les sciences de l'éducation, 34(1),* 27-45.

Éthier, L. S., & Milot, T. (2009). Effet de la durée, de l'âge d'exposition à la négligence parentale et de la comorbidité sur le développement socioémotionnel à l'adolescence. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, *57*(2), 136-145.

Farmer, A. Y., & Lee, S. K. (2011). The effects of parenting stress, perceived mastery, and maternal depression on parent–child interaction. *Journal of Social Service Research*, *37*, 516-525.

Feldman, R., Gordon, I., & Zagoory-Sharon, O. (2011). Maternal and paternal plasma, salivary, and urinary oxytocin and parent–infant synchrony: considering stress and affiliation components of human bonding. *Developmental Science, 14*(4), 752-761. doi: 10.1111/j.1467-7687.2010.01021.x

Firestone, G. (2009). Empowering parents in child protection mediation: Challenges and opportunities. *Family Court Review, 47*(1), 98-115.

Gilbert, R., Widom, C.S, Browne, K., Fergusson, D., Webb, E., & Janson, S. (2009). Burden and consequences of child maltreatment in high-income countries. *The Lancet,* 373(9657), 68-81.

Gingras, M-A., & Lacharité, C. (2009). Trois perspectives sur la personne, la famille et le changement. Dans C. Lacharité, & J.-P. Gagnier (Éds). *Comprendre les familles pour mieux intervenir : repères conceptuels et stratégies d'action* (p. 129-154). Montréal : Gaétan Morin, Chenelière Éducation.

Guterman, N. B., Tabone, J. K., Bryan, G. M., Taylor, C. A., Napoleon-Hanger, C., & Banman, A. (2013). Examining the effectiveness of home-based parent aide services to reduce risk for physical child abuse and neglect: Six-month findings from a randomized clinical trial. *Child abuse & neglect*, *37*(8), 566-577.

Janosz, M., Pascal, S., Abrami, P.C., Cartier, S.C., Chouinard, R., Fallu, J.-S., & Desbiens, N. (2010). *Rapport final d'évaluation de la stratégie d'intervention Agir autrement. Volume II – Les effets de la Stratégie*. Montréal, QC : Groupe de recherche sur les environnements scolaires, Université de Montréal.

Kazemian, L., Spatz Widom, C., & Farrington, P. (2011). A prospective examination of the relationship between childhood neglect and juvenile delinquency in the Cambridge study in delinquent development. *International Journal of Child, Youth and Family Studies, 1 & 2*: 65-82.

Lacharité, C., Éthier, L.S., & Couture, G. (1999). Sensibilité et spécificité de l'Indice de stress parental face à des situations de mauvais traitements d'enfants. *Revue canadienne des sciences du comportement*, *(31)*4, p. 217-220.

Lacharité, C., Éthier, L., & Nolin, P. (2006). Vers une théorie écosystémique de la négligence envers les enfants. *Bulletin de psychologie*, (4), 381-394.

Lacharité, C., Fafard, G., Bourassa, L., Bizier, M., Durocher, F., Cossette, F., Lessard, D. (2005). *Programme d'aide personnelle, familiale et communautaire : Nouvelle génération.* Trois-Rivières, Canada : GRIN/UQTR.

Lavigueur, S., Coutu, S., & Dubeau, D. (2010). La Trousse « Moi, comme parent… ». Document multimédia. Montréal : coproduction CECOM (Hôpital Rivière-des-Prairies) et QEMVIE (Université du Québec en Outaouais).

LeBossé, Y., & Dufort, F. (2001). Le cadre paradigmatique de la psychologie communautaire : vers une épistémologie du changement social. Dans F. Dufort & J. Guay (Éds.), *Agir au Cœur des communautés : La psychologie communautaire et le changement social* (pp.33-74). Québec : Les Presses de l'Université Laval.

Lee, C.-Y. S., August, G.J., Realmuto, G.M., Horowitz, J. L., Bloomquist, M.L., & Klimes-Dougan, B. (2008). Fidelity at a distance: Assessing implementation fidelity of the Early Risers Prevention Program in a going-to-scale intervention trial. *Prevention Science, 9*, 215-229.

Lemay, L. (2009). Le pouvoir et le développement du pouvoir d'agir (empowerment). Dans C. Lacharité, & J-P Gagnier (Éds.), *Comprendre les familles pour mieux intervenir : repères conceptuels et stratégies d'action* (pp. 102-127). Montréal : Gaëtan Morin éditeur.

Léveillé, S., & Chamberland, C. (2010). Toward a general model for child welfare and protection services: A meta-evaluation of international experiences regarding the adoption of the Framework for the Assessment of Children in Need and Their Families (FACNF). *Children and Youth Services Review, 32(7),* 929-944.

Lounds, J. J., Borkowsky, J. G., & Withman, T. L. (2006). The Potential for Child Neglect: The Case of Adolescent Mothers and Their Children. *Child Maltreatment, 11,* 281-294.

MacKenzie, M. J., Kotch, J. B., Lee, L.-C., Augsberger, A., & Hutto, N. (2011). A cumulative ecological–transactional risk model of child maltreatment and behavioral outcomes: Reconceptualizing early maltreatment report as risk factor. *Children and Youth Services Review, 33*(11), 2392-2398.

Magura, S., & Moses, B. S. (1987). *The child well-being scales*. CWLA Press (Child Welfare League of America).

Massé, R. (1991). La conception populaire de la compétence parentale. *Apprentissage et Socialisation, (14*)4, 279-290.

Mersky, J. P., Berger, L. M., Reynolds, A. J., & Gromoske, A. N. (2009). Risk Factors for Child and Adolescent Maltreatment A Longitudinal Investigation of a Cohort of Inner-City Youth. *Child Maltreatment*, *14*(1), 73-88.

Mersky, J. P., Topitzes, J., & Reynolds, A. J. (2013). Impacts of adverse childhood experiences on health, mental health, and substance use in early adulthood: A cohort study of an urban, minority sample in the US. *Child Abuse and Neglect*, *37*(11), 917-925.

Miron, J. M. (2004). La difficile reconnaissance de «l'expertise parentale». *Recherche et formation*, *47*, 55-68.

Molnar, B. E., Buka, S. L., Brennan, R. T., Holton, J. K., & Earls, F. (2003). A multilevel study of neighborhoods and parent-to-child physical aggression: Results from the project on human development in Chicago neighborhoods. *Child Maltreatment*, *8*(2), 84-97.

Perrault, I., & Beaudouin, G. (2008). *La négligence envers les enfants : bilan de connaissances*. Montréal : CLIPP.

Polansky, N. A., Gaudin Jr, J. M., Ammons, P. W., & Davis, K. B. (1985). The psychological ecology of the neglectful mother. *Child Abuse and Neglect*, *9*(2), 265-275.

Polansky, N. A., Gaudin Jr, J. M., & Kilpatrick, A. C. (1992). Family radicals. *Children and Youth Services Review*, *14*(1), 19-26.

Pinquart, M. et Teubert, D. (2010). Effects of parenting education with expectant and new parents: A meta-analysis. *Journal of Family Psychology, 24*, 316-327.

Radloff, L. S. (1977). The CES-D scale a self-report depression scale for research in the general population. *Applied psychological measurement*, *1*(3), 385-401.

Romano, E., Babchishin, L., Marquis, R., & Fréchette, S. (2014). Childhood maltreatment and educational outcomes. *Trauma, Violence, & Abuse*, 1524838014537908.

Schumacher, J. A., Smith Slep, A. M., & Heyman, R. E. (2001). Risk factors for child neglect, *Aggression and Violent Behavior, 6*, 231-254.

Sellenet, C. (2010). Approche critique de la notion de «compétences parentales». *La revue internationale de l'éducation familiale*, (2), 95-116.

Slack, K. S., Berger, L. M., DuMont, K., Yang, M.-Y., Kim, B., Ehrhard-Dietzel, S., & Holl, J. L. (2011). Risk and protective factors for child neglect during early childhood: A cross-study comparison. *Children and Youth Services Review, 33*(8), 1354-1363.

Tanner, K., & Turney, D. (2003). What do we know about child neglect? A critical review of the litterature and its application to social work practice. *Child and Family Social Work, 8*, 25-34.

Trocmé, N., Fallon, B., Sinha, V., Van Wert, M., Kozlowski, A., & MacLaurin , B. (2013). Differentiating between child protection and family support in the Canadian child welfare system's response to intimate partner violence, corporal punishment, and child neglect. *International Journal of Psychology 48(2),* 128-140.

Trocmé, N., MacLaurin, B., Fallon, B., Daciuk, J., Felstiner, C., Black, T., …Cloutier, R. (2005). *Étude canadienne sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants – 2003, Données principales.* Ottawa, ON: Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada.

Turcotte, G. & Pilote, C. (2012). *Inventaire des outils clinique en négligence*. Préparé pour le ministère de la Santé et des Services sociaux. 223 pages.

Valla, J.-P. (2008). *Dominique Interactif [ressource électronique]*. Montréal: Digital Interactive Multimedia Assessment Tool.

Smolla, N., Valla, J. P., Bergeron, L., Berthiaume, C., & St-Georges, M. (2004). Development and reliability of a pictorial mental disorders screen for young adolescents. *Canadian Journal of Psychiatry*, *49*, 828-837.

Totsika, V., & Sylva, K. (2004). The Home Observation for Measurment of the Environment Revised. *Child and Adolescent Mental Health*, *9* (1), 25-35.

Vézina, A., & Bradet, R. (1990). *Manuel d'utilisation québécoise. Inventaire concernant le bien-être de l'enfant en relation avec l'exercice des responsabilités parentales*, Laval : Centre de Recherche sur les Services communautaires.

Ward, H., & Rose, W. (Eds.) (2002). *Approaches to Needs Assessment in Childrens' Services.* London: Jessica Kingsley Publishers.

Wanlin, P. (2007). L'analyse de contenu comme méthode d'analyse qualitative d'entretiens : une comparaison entre les traitements manuels et l'utilisation de logiciels. Recherches qualitatives, Numéro hors série, 243-272.